

Les « premiers » drapeaux

Rapport sur des recherches ayant pour but de retracer les premiers drapeaux canadiens unifoliés

Introduction

Ce rapport présente un sommaire d'une recherche entreprise par Glenn Wright, à la demande de l'Archiviste national Ian E. Wilson, et portant sur l'histoire du drapeau canadien. Cette recherche est essentiellement fondée sur des sources documentaires non publiées et conservées aux Archives nationales, ainsi que sur des livres, des articles de journaux et des entrevues réalisées avec des personnes concernées. Le rapport traite de deux questions distinctes.

1) À l'automne 1964, des prototypes de drapeaux sérigraphiés furent produits afin d'être examinés par le premier ministre Lester B. Pearson. Combien de drapeaux furent confectionnés et où se trouvent-ils?

2) C'est le 15 février 1965 que le premier unifolié a flotté sur la Colline du Parlement. S'agit-il du même drapeau qui a été en possession du chef du Parti libéral du Canada jusqu'à ce qu'il soit remis à la ministre du Patrimoine canadien en février 2000?

Le rapport commence par un survol rapide de l'histoire du drapeau en 1964 et 1965, de la conception, au printemps 1964, d'un modèle de drapeau à bordures bleues favorisé par le gouvernement jusqu'au déploiement du drapeau national en février 1965. Ce survol est suivi de deux analyses distinctes. La partie A présente une description des événements entourant la production de prototypes à l'automne 1964 et les travaux de couture réalisés par Joan O Malley sur des prototypes de drapeaux. La version reconnue de ces faits historiques s'appuie sur les mémoires et les souvenirs des personnes concernées; aucun document, de nature publique ou privée, n'a pu être utilisé pour vérifier les faits tels qu'ils ont été racontés. La partie B raconte l'histoire du premier unifolié à flotter sur la Colline du Parlement. Celui-ci a été hissé le 15 février 1965 à midi, au sommet d'un mât temporaire sur une estrade érigée en face de l'édifice du Centre.

Le présent rapport a été élaboré à partir de nombreux dossiers gouvernementaux et de documents privés auxquels n'ont jamais eu accès d'autres chercheurs et à partir d'entrevues réalisées avec plusieurs des principaux acteurs des événements en question. Les deux parties du rapport présentent les faits en ordre chronologique et les analyses et explications fournies par l'auteur sont clairement indiquées.

Survol historique : Lester B. Pearson et l'idée d'un drapeau canadien

[Traduction] « *Je suis persuadé à ce moment-ci qu'un drapeau avec la feuille d'érable comme emblème symbolisera [...] reflétera réellement le nouveau Canada*¹. »

Lester B. Pearson, chef du Parti libéral, devint premier ministre du Canada le 22 avril 1963. Il tenait à ce que le Canada adopte un drapeau national distinctif et avait préconisé l'adoption d'une politique à ce chapitre par le Parti libéral dès 1960. Devenu premier ministre, Pearson était maintenant en mesure d'exécuter sa promesse de doter le Canada de son propre drapeau².

C'est ici qu'entre en scène John Matheson. Ancien combattant, avocat, passionné d'héraldique et député libéral du comté de Leeds, Matheson fit son entrée à la Chambre des communes lors d'une élection partielle tenue le 29 mai 1961³. Conscient de l'intérêt de Matheson

¹ LE PREMIER MINISTRE LESTER B. PEARSON, DANS UN DISCOURS PRONONCÉ À L'OCCASION DU CONGRÈS NATIONAL DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE, WINNIPEG (MANITOBA), LE 17 MAI 1964.

² PEARSON N'ÉTAIT PAS LE SEUL À VOULOIR DOTER LE CANADA D'UN DRAPEAU DISTINCTIF. SON PRÉDÉCESSEUR IMMÉDIAT AU POSTE DE PREMIER MINISTRE, JOHN G. DIEFENBAKER, RECONNAISSAIT LUI AUSSI LA NÉCESSITÉ D'ADOPTER UN DRAPEAU NATIONAL ET AVAIT ABORDÉ LE SUJET AVEC SON CABINET EN 1962. VOIR ONE CANADA, MEMOIRS OF THE RIGHT HONOURABLE JOHN G. DIEFENBAKER, VOLUME 3: THE TUMULTUOUS YEARS, 1962 TO 1967, TORONTO, MACMILLAN OF CANADA, 1977, P. 148; POUR LES SOUVENIRS DE DIEFENBAKER SUR LE DÉBAT CONCERNANT LE DRAPEAU, SE RÉFÉRER AUX PAGES 221 À 226.

³ JOHN ROSS MATHESON (NÉ LE 17 NOVEMBRE 1917) ÉTAIT L'HOMME DE CONFIANCE DE PEARSON DANS LE DOSSIER DU DRAPEAU. IL ÉTAIT CHARGÉ DE VEILLER À CE QU'UN MODÈLE ACCEPTABLE DE DRAPEAU SOIT CONÇU ET ADOPTÉ. IL

pour la question, Pearson lui demanda de faire des recherches et de concevoir un modèle de drapeau canadien. Matheson se mit immédiatement à la tâche. S'inspirant des armoiries du Canada, il proposa trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc jointes par une seule tige, modèle qu'il présenta à Pearson au printemps 1963⁴. Pour l'aider à préciser les détails du drapeau proposé, Matheson fit appel à Alan Beddoe, dessinateur et expert en héraldique.

Les deux hommes rencontrèrent le premier ministre au début du mois de mai 1964 et, à la surprise et à la grande consternation de Matheson, Beddoe dessina une nouvelle version du drapeau en ajoutant une bordure bleue aux deux extrémités. À Pearson qui demanda une explication, Beddoe répondit que les bordures représentaient le Canada « d'un océan à l'autre ». Selon John Matheson, Pearson se déclara « ravi » du nouveau modèle⁵.

Le premier ministre souhaitant obtenir un drapeau le plus rapidement possible, les travaux s'intensifièrent. Selon Beddoe, on lui demanda de produire quatre versions inspirées du modèle arborant les bordures bleues. Il s'exécuta et rencontra le Cabinet le 25 mai pour présenter son travail; on lui demanda de préparer deux autres variantes du modèle. Le lendemain, Beddoe rencontra de nouveau les membres du Cabinet. Ces derniers choisirent alors le concept général du drapeau et demandèrent à Beddoe de voir à la production d'un échantillon imprimé par le département des Impressions et de la Papeterie publiques⁶. Le 27 mai, Beddoe présenta son

FIT PREUVE D'UNE IMMENSE LOYAUTÉ ENVERS « MIKE » PEARSON. IL FUT NOMMÉ EN JANVIER 1966 SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE DU PREMIER MINISTRE. APRÈS SA DÉFAITE À L'ÉLECTION FÉDÉRALE DE 1968, MATHESON FUT NOMMÉ À LA MAGISTRATURE ET S'UVRA COMME JUGE AUPRÈS DE DIVERS TRIBUNAUX JUSQU'À SON DÉPART À LA RETRAITE, EN 1992. SOURCES : CANADIAN WHO'S WHO, 2000, P. 828; GUIDE PARLEMENTAIRE CANADIEN, 1970, P. 436.

⁴ LE ROI GEORGE V A DÉSIGNÉ LES ARMOIRIES DU CANADA PAR PROCLAMATION ROYALE LE 21 NOVEMBRE 1921. POUR CONCEVOIR SON MODÈLE, MATHESON A SIMPLEMENT ADAPTÉ LA TROISIÈME PARTIE DES ARMOIRIES, SOIT TROIS FEUILLES D'ÉRABLE TIGÉES SUR FOND BLANC. VOIR CONRAD SWAN, CANADA: SYMBOLS OF SOVEREIGNTY, TORONTO, UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1977, P. 63-64, PARTICULIÈREMENT LA PLANCHE DE TEINTE 14.

⁵ JOHN MATHESON, CANADA'S FLAG: A SEARCH FOR A COUNTRY, BELLEVILLE (ONTARIO), MIKA PUBLISHING, 1986, P. 129.

⁶ ARCHIVES NATIONALES DU CANADA (DÉSIGNÉES CI-APRÈS PAR LES LETTRES AN), DOCUMENTS PERSONNELS D'ALAN BEDDOE (MG 30, D252), VOL. 9, JOURNAL

drapeau à environ cinquante membres des médias d'information⁷. Dans l'intervalle, un drapeau grandeur réelle en nylon fut confectionné (selon John Matheson, c'est Raymond Rock, député de Lachine, qui en fit la demande)⁸ et le 31 mai, Matheson, Beddoe et d'autres personnes furent invités à la résidence d'été du premier ministre, à Harrington Lake, pour voir flotter le drapeau. Toutefois, il n'allait pas s'agir du modèle final; à deux reprises, le 1^{er} juin et le 4 juin, Beddoe dut produire des versions légèrement différentes et les livrer au Cabinet du Premier ministre⁹.

Pendant ce temps, le gouvernement rédigea une résolution à l'intention de la Chambre des communes, prépara les documents nécessaires à la Proclamation du drapeau et entreprit la planification de cérémonies appropriées. La résolution fut déposée devant la Chambre des communes le 28 mai et deux versions légèrement différentes du drapeau flottèrent sur la Colline du Parlement les 11 et 12 juin¹⁰.

La décision du gouvernement Pearson d'adopter un nouveau drapeau provoqua un tollé au Parlement et dans l'ensemble du pays. Le très honorable John Diefenbaker, ancien premier ministre et chef de l'Opposition officielle, donna au drapeau le nom de « fanion Pearson »; le débat opposa les partisans d'un nouveau drapeau et ceux qui désiraient conserver le Red Ensign comme drapeau national du Canada.

L'Opposition retarda le débat sur le drapeau en faisant de l'obstruction systématique lors des travaux sur un projet de loi de crédits provisoires à la fin du mois de juillet; toutefois, le débat s'amorça sérieusement le 12 août 1964. Dans l'intervalle, le Cabinet du Premier ministre

PERSONNEL, LES 22, 25 ET 26 MAI 1964.

⁷ IBID., LE 27 MAI 1964.

⁸ AN, DOCUMENTS DE PETER STURSBURG (MG 30, D78), VOL. 30. TRANSCRIPTION D'UNE ENTREVUE RÉALISÉE AVEC JOHN MATHESON. CE DRAPEAU EST EXPOSÉ AVEC D'AUTRES EFFETS PERSONNELS DE LESTER B. PEARSON À LA MAISON LAURIER, À OTTAWA (ONTARIO).

⁹ AN, DOCUMENTS PERSONNELS D'ALAN BEDDOE, VOL. 9, JOURNAL PERSONNEL, 30 MAI-4 JUIN 1964.

¹⁰ BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ, DOSSIER N-2-2(A) (1960-MAI 1964), NOTE D'ALAN WINSHIP À GORDON ROBERTSON, 28 MAI 1964; ÉBAUCHE D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE, S. D. (VERS LE 9 JUIN 1964).

reçut une avalanche de lettres des tenants des deux options. Au début du mois de septembre, il était clair pour Pearson et ses conseillers que la situation se trouvait dans une impasse. Le 10 septembre, Pearson convoqua une rencontre des chefs de parti, soit Diefenbaker (Parti progressiste-conservateur), Tommy Douglas (Nouveau Parti Démocratique) et Robert Thompson (Crédit Social). Selon la suggestion faite par Douglas au début du mois d'août, Pearson décida de confier le dossier du drapeau à un comité spécial formé de quinze membres¹¹. Toutes les parties s'entendant sur les principes, Pearson annonça le jour même en Chambre que la question du drapeau serait résolue par un comité.

Le comité spécial du drapeau canadien fut officiellement désigné le 15 septembre. Il était composé de sept Libéraux (y compris le président), de cinq Conservateurs, d'un Créditiste et d'un représentant du Nouveau Parti Démocratique, de même que du Crédit Social. Les travaux du comité devaient se dérouler à huis clos et les membres ne disposaient que de six semaines tout au plus pour les mener à bien¹². John Matheson se vit offrir la présidence du comité par Pearson, mais il déclina l'invitation en indiquant qu'il était lié de trop près au premier ministre et au modèle de drapeau préconisé par le gouvernement.

Le comité tint 45 séances, entendit 12 experts et reçut environ 2 000 propositions des quatre coins du pays. Les travaux progressaient cependant de façon laborieuse. Tant et aussi longtemps que les Libéraux du comité étaient vendus à l'idée du « fanion Pearson » (ou semblaient l'être), rien ne garantissait que le comité réussirait à trancher la question. Il devint de plus en plus évident pour certains membres du comité que leurs travaux étaient voués à l'échec tant et aussi longtemps que les membres libéraux favoriseraient le modèle trifolié. Ils entreprirent donc de trouver un compromis. Le drapeau unifolié, que préféraient les membres créditistes, les

¹¹ JOHN SAYWELL (ÉD.), CANADIAN ANNUAL REVIEW FOR 1964, TORONTO, 1965, P. 28-29.

¹² LE COMITÉ SPÉCIAL DU DRAPEAU CANADIEN SE COMPOSAIT DES MEMBRES SUIVANTS : SEPT LIBÉRAUX (HERMAN BATTEN, PRÉSIDENT; JOHN MATHESON; GRANT DEACHMAN; JEAN-EUDES DUBÉ; MARGARET KONANTZ; JOSEPH MACALUSO; LÉO-ALPHONSE CADIEUX), CINQ CONSERVATEURS (HUGH JOHN FLEMMING; L'HON. J. WALDO MONTEITH; DAVID PUGH; REYNOLD RAPP, L'HON. THÉOGÈNE RICARD, COPRÉSIDENT); UN NÉO-DÉMOCRATE (REID SCOTT), UN REPRÉSENTANT DU CRÉDIT SOCIAL (RAYMOND LANGLOIS) ET UN CRÉDITISTE (MARCEL LESSARD).

membres du NPD et ceux du Crédit Social, semblait constituer un terrain d'entente. Matheson atteste qu'il exposa anonymement dans la chambre du comité, avec les autres modèles proposés, un modèle de drapeau unifolié. Celui-ci se basait sur une suggestion que lui avait faite l'historien George Stanley, doyen des arts et professeur d'histoire au Collège militaire royal (CMR). En mars 1964, Stanley avait suggéré à Matheson d'adopter le drapeau du CMR comme modèle de drapeau national. Ce drapeau comprenait trois sections d'égales dimensions (rouge-blanc-rouge) et l'emblème du CMR au centre. Selon Stanley, un modèle orné d'une feuille d'érable rouge au centre constituerait un drapeau national simple mais à l'effet saisissant¹³. Matheson remania cette suggestion en modifiant les proportions de façon à ce que la partie centrale (blanche) soit carrée et que la largeur de chacune des deux sections rouges égale la moitié de celle de la section blanche. Ces modifications se fondaient sur un drapeau distinct à une feuille d'érable proposé par le dessinateur ontarien George Bist¹⁴.

Matheson se trouva donc devant un dilemme personnel et politique. Il préconisait le modèle

¹³ POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'INTERVENTION CRUCIALE DE REID SCOTT, VOIR L'ARTICLE DE ROBERT MCKEOWN, « HOW CANADA'S FLAG WAS BORN », DANS WEEKEND MAGAZINE, LE 23 JANVIER 1965, P. 14-15. POUR UNE VERSION DES FAITS LÉGÈREMENT DIFFÉRENTE RENDUE 10 ANS PLUS TARD, VOIR : JOHN MATHESON, CANADA'S FLAG: A SEARCH OF A COUNTRY, BELLEVILLE (ONTARIO), MIKA PUBLISHING, 1986, P. 126-128. CETTE VERSION FUT D'ABORD ÉCRITE PAR MATHESON DANS UNE THÈSE DU MÊME TITRE RÉDIGÉE EN 1975. LA LETTRE QUE STANLEY A ENVOYÉE À JOHN MATHESON EST DATÉE DU 23 MARS 1964 ET COMPORTE UNE PETITE ESQUISSE À L'ENCRE ROUGE DU DRAPEAU ARBORANT UNE FEUILLE D'ÉRABLE. CETTE LETTRE FAIT PARTIE DES DOCUMENTS PERSONNELS DE BEDDOE (MG 30, D252, VOL. 9).

L'HON. GEORGE STANLEY (NÉ LE 6 JUILLET 1907) FUT PROFESSEUR D'HISTOIRE DE 1936 À 1969, NOTAMMENT AU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE KINGSTON (ONTARIO) DE 1949 À 1969; IL FUT AUSSI DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS DU CMR DE

1962 À 1969. STANLEY OCCUPA AUSSI LES FONCTIONS DE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK DE 1982 À 1987. SOURCE : CANADIAN WHO'S WHO 2000, P. 1200-1201.

¹⁴ EN AVRIL 1919, LE MAJOR-GÉNÉRAL EUGÈNE FISET RECOMMANDA QUE LE CANADA ADOPTE UN DRAPEAU BLANC ORNÉ D'UNE FEUILLE D'ÉRABLE AU CENTRE. VOIR MATHESON, CANADA'S FLAG, P. 68.

trifolié et, élément encore plus important, c'était également celui pour lequel le premier ministre avait ouvertement exprimé sa préférence. De plus, l'unifolié ne plaisait pas beaucoup à Pearson. Matheson pouvait-il approuver un drapeau que le premier ministre risquait de ne pas accepter? Il était absolument essentiel de consulter Pearson, mais les travaux du comité étaient censés se dérouler à huis clos. Si l'Opposition conservatrice découvrait une quelconque intervention de Pearson, les travaux du comité et le projet de Pearson pour un drapeau national pouvaient avorter.

Bien que Matheson ait plus tard affirmé à la Chambre des communes et indiqué dans son ouvrage relatant l'histoire du drapeau qu'il ne consulta Pearson en aucun temps pendant les travaux du comité, un autre membre libéral du comité le fit¹⁵. Dans ses mémoires, Pearson reconnaît avoir été informé de la crise au sein du comité avant la tenue du vote final sur le drapeau national, le 22 octobre : [Traduction] « Il [un membre libéral non identifié du comité spécial du drapeau canadien] déclara que notre modèle [...] pourrait obtenir une majorité de une ou deux voix [...] mais certainement pas une très grosse majorité. Je décidai alors que je ne désirais pas obtenir un rapport appuyé par une majorité aussi faible. Je désirais un modèle jouissant d'un appui solide. On m'informa que je devrais alors faire certaines concessions. Je répondis que je ne voyais pas de problème pourvu que le modèle suggéré soit bon et arbore la feuille d'érable rouge. Le comité recommanda le drapeau rouge et blanc qui allait être éventuellement adopté¹⁶. »

Une fois que le premier ministre eut indiqué son accord, les stratèges libéraux du comité, avec le concours des représentants des trois partis d'opposition, prirent bien soin de cacher leur

¹⁵ POUR CONSULTER LA DÉCLARATION DE MATHESON À LA CHAMBRE DES COMMUNES : HANSARD, 30 NOVEMBRE 1964, P. 10701; IL REPREND SA DÉCLARATION À LA PAGE 128 DE SON OUVRAGE, CANADA S FLAG.

¹⁶ MIKE: THE MEMOIRS OF THE RIGHT HONOURABLE LESTER B. PEARSON, VOLUME 3, TORONTO, UNIVERSITY OF TORONTO PRESS, 1975, P. 276. PEARSON ÉTAIT NON SEULEMENT CONSCIENT DU RISQUE D'UNE IMPASSE AU SEIN DU COMITÉ, MAIS IL ADMIT LORS D'UNE ENTREVUE EN 1970 QU'IL AVAIT EXAMINÉ PLUSIEURS MODÈLES DE DRAPEAU QUE LUI AVAIT FOURNIS UN MEMBRE NON IDENTIFIÉ DU COMITÉ (AN, DOCUMENTS PERSONNELS DE PEARSON, MG 26, N5, VOL. 47, DOSSIER « FLAG AND NATIONAL ANTHEM »).

préférence commune pour le modèle unifolié. Ignorant que ces discussions avaient eu lieu, les cinq Conservateurs étaient convaincus que les Libéraux continueraient de favoriser le soit-disant « fanion Pearson » arborant trois feuilles d'érable ou une variation de ce modèle.

Le vote des membres du comité eut lieu le 22 octobre. Des centaines de propositions avaient été éliminées pour ne faire place qu'à celles qui se divisaient en trois groupes : i) les modèles à trois feuilles d'érable (comme celui à bordures bleues que préférait Pearson); ii) les modèles arborant une seule feuille d'érable; et iii) les modèles ornés de l'Union Jack, de la fleur de lis ou des deux. Un autre vote permit de réduire le nombre de propositions retenues à trois, soit une pour chaque catégorie. Le modèle comportant l'Union Jack et la fleur de lis fut écarté au cours du vote suivant, ce qui ne laissa que le modèle unifolié et le modèle trifolié. Il fallait donc passer au vote décisif du comité sur le choix d'un drapeau national. Le vote se solda par un résultat unanime (14 voix contre 0) en faveur de l'unifolié rouge et blanc. Ce modèle allait devenir le drapeau du Canada. Les membres conservateurs du comité furent surpris, voire déconcertés, par ce résultat, convaincus que les Libéraux ne voteraient que pour un drapeau trifolié.

Le 29 octobre, les Sixième et Septième rapports du comité furent déposés à Chambre des communes par le député Herman Batten¹⁷. Dès que la recommandation du comité fut rendue publique, les journaux publièrent des versions du modèle proposé, et ce, même si le modèle final n'avait pas encore été établi¹⁸. Le choix du comité fit l'objet d'une vive opposition, en particulier de la part d'un petit groupe de Conservateurs qui étaient, d'abord et avant tout, gênés d'avoir été déjoués lors des travaux du comité¹⁹. Les efforts déployés par Pearson et les Libéraux pour faire

¹⁷ LA RECOMMANDATION PORTANT SUR L'ADOPTION DU DRAPEAU ORNÉ DE LA FEUILLE D'ÉRABLE ROUGE COMME DRAPEAU NATIONAL DU CANADA FIGURE DANS LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ.

¹⁸ POUR UN EXEMPLE, VOIR LA PREMIÈRE PAGE DE L'ÉDITION DU 29 OCTOBRE 1964 DU OTTAWA CITIZEN. ON Y VOIT UN DÉPUTÉ NON IDENTIFIÉ MONTRANT UN DESSIN DU DRAPEAU PROPOSÉ.

¹⁹ JOHN MATHESON RELATE QUE LE VOTE UNANIME DE 14 VOIX CONTRE 0 AVAIT « SEMÉ LA CONSTERNATION ET LE DÉSARROI » CHEZ LES MEMBRES CONSERVATEURS DU COMITÉ (MATHESON, CANADA'S FLAG, P. 134), ALORS QUE JOHN DIEFENBAKER MENTIONNE DANS SES MÉMOIRES QUE SON PARTI AVAIT ÉTÉ

accepter le rapport se soldèrent par un échec; le débat sur le drapeau reprit donc le 30 novembre à la Chambre des communes. Mais selon la publication *Canadian Annual Review*, « la discipline de parti commença à se désintégrer » lorsque Léon Balcer, un député conservateur du Québec, demanda au gouvernement de recourir à la clôture. C'est ce que le gouvernement fit le 15 décembre vers 1 h du matin; par la suite, un vote par appel nominal sur le Sixième rapport du comité mena à son adoption par 163 voix contre 78. Le Sénat donna son accord deux jours plus tard, soit le 17 décembre. Le Canada possédait dorénavant son propre drapeau national distinctif, un drapeau rouge et blanc avec, en son centre, une feuille d'érable rouge.

Pearson avait finalement réalisé l'un de ses rêves les plus chers. Même si l'aspect politique de la question était résolu, ce n'était pas le cas des détails pratiques. Le personnel du Bureau du Conseil privé avait la situation bien en main : les décrets furent adoptés; il fallait obtenir l'approbation de la Reine; une Proclamation fut élaborée et il fallait planifier des cérémonies officielles pour souligner l'événement. Parmi toutes ces tâches, le choix du dessin final figurait au nombre des priorités. Le drapeau sur lequel s'était basé le vote du comité arborait une feuille d'érable à treize pointes, mais le rapport ne comportait aucune spécification en termes précis relativement au modèle de la feuille. Matheson avait été contacté par la Commission des expositions du gouvernement canadien au sujet de la fabrication de prototypes de drapeaux. La Commission préconisait le choix d'une feuille d'érable stylisée à onze pointes aux angles arrondis, conçue par le dessinateur Jacques Saint-Cyr. Matheson accepta cette recommandation. Ce n'est que le 23 décembre que le Cabinet approuva la version finale de la feuille d'érable à onze pointes²⁰.

Dans l'intervalle, il régnait une certaine confusion. À la suite de l'approbation du drapeau par la Chambre des communes le 15 décembre, plusieurs journaux publièrent une photo montrant

« SÉRIEUSEMENT DÉJOUÉ » LORS DE CE VOTE (DIEFENBAKER, ONE CANADA, VOL. 3, P. 225).

²⁰ ARCHIVES NATIONALES, DOSSIERS DU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ, GROUPE D'ARCHIVES (RG) 2, VOLUME 6265, CONCLUSIONS DU CABINET, LE 23 DÉCEMBRE 1964; LES CONCLUSIONS SONT ACCOMPAGNÉES DU DOCUMENT 558/64 DU CABINET COMPORTANT D'AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE MODÈLE FINAL DU DRAPEAU.

des députés jubilants tenant un drapeau orné d'une feuille d'érable à treize pointes²¹. Vers la fin de décembre, la revue *Weekend Magazine* s'adressa au Cabinet du Premier ministre pour emprunter un drapeau dans le but d'en insérer la photographie dans son numéro du 23 janvier; le rédacteur en chef devait plus tard découvrir, embarrassé (voire abasourdi), qu'on lui avait remis un drapeau portant une feuille d'érable à treize pointes²²!

Le 23 décembre, le Cabinet établit un comité interministériel chargé de planifier une cérémonie de déploiement du drapeau prévue pour le 15 février 1965. Le choix du modèle final ayant été fait, le ministère de la Production de la défense (l'organisme d'approvisionnement du gouvernement) fut en mesure d'accepter les soumissions pour la fabrication d'environ 12 000 drapeaux. Le drapeau national du Canada flotta pour la première fois sur la Colline du Parlement le 15 février 1965 à midi.

²¹ POUR UN EXEMPLE, VOIR LA PAGE 1 DE L'ÉDITION DU 15 DÉCEMBRE 1964 DU OTTAWA CITIZEN; LA PAGE 3 DE L'ÉDITION DU 15 DÉCEMBRE 1964 DU OTTAWA JOURNAL ET LA PAGE 1 DE L'ÉDITION DU 15 DÉCEMBRE 1964 DU DAILY STAR DE TORONTO.

²² WEEKEND MAGAZINE, LE 23 JANVIER 1965. UNE PHOTO COULEUR DE L'UNIFOLIÉ À TREIZE POINTES ORNE LA PAGE COUVERTURE. ON PUBLIA DES EXCUSES ET UNE EXPLICATION DANS LE NUMÉRO DU 20 FÉVRIER 1965 (P. 35).

PARTIE A : Les prototypes et les premiers drapeaux, 1964

Bien que les événements de l'automne 1964 aient été abordés de façon générale dans les pages précédentes, il est préférable de les décrire selon leur ordre chronologique et d'y joindre les annotations pertinentes. Le récit concernant les prototypes et la confection du « premier drapeau » par Joan O Malley est présenté en détail dans la section qui suit cette description chronologique.

1964

Jeudi 10 septembre

Le premier ministre Pearson annonce à la Chambre des communes que la question du drapeau sera confiée à un comité spécial formé de représentants de tous les partis. (*Hansard*, 10 septembre 1964, p. 7817.)

Jeudi 17 septembre

Première séance du comité spécial du drapeau canadien.

Jeudi 8 octobre

Le député Jack Davis rencontre Pearson pour discuter du comité spécial du drapeau canadien. (Documents personnels de Pearson, MG 26 N8, carnet de rendez-vous, 21 octobre 1964; ci-après appelé le carnet de rendez-vous de Pearson.)

Jeudi 22 octobre

Le comité spécial du drapeau canadien entreprend en début de matinée le vote sur les dessins proposés. À midi, trois modèles sont toujours sur les rangs, soit un pour chacune des catégories suivantes : le trifolié, l'unifolié, la fleur de lis et/ou le Red Ensign. Le vote se poursuit et le troisième modèle est écarté. Un vote final se tient sur les deux derniers modèles, soit l'unifolié et le trifolié. Présument que les Libéraux continueront d'appuyer le modèle favorisé par

le premier ministre, c'est-à-dire celui arborant trois feuilles d'érable tigées et deux bordures bleues, les membres conservateurs du comité votent pour le drapeau unifolié. Cependant, les Libéraux s'étaient déjà entendus avec les membres des partis d'opposition minoritaires pour choisir l'unifolié. Le résultat du vote est de 14 voix contre 0 en faveur du drapeau unifolié. Il avait été décidé au préalable qu'un second vote serait tenu afin de « confirmer » le résultat. Ce vote donne un résultat de 10 voix contre 4 en faveur du drapeau unifolié ce qui permet aux membres conservateurs d'exprimer leur mécontentement à l'égard du résultat; lors du deuxième vote, l'unifolié reçoit l'appui d'un seul Conservateur. (Archives nationales, documents du Parlement, Groupe d'archives 14, acquisition 87-88/146, boîte 102, procès-verbal du comité spécial du drapeau canadien, 22 octobre 1964; Grant Deachman, membre libéral du comité, a également relaté le déroulement du vote lors d'une entrevue accordée au *Ottawa Citizen*, le 29 octobre 1964, p. 1 et 2.)

Samedi 24 octobre et dimanche 25 octobre

L'agenda du premier ministre Pearson ne contient qu'une seule entrée pour ces deux journées : « privé » (carnet de rendez-vous de Pearson).

Mardi 27 octobre

Le premier ministre Pearson rencontre les députés James Walker et Grant Deachman, de 14 h 10 à 14 h 30 (carnet de rendez-vous de Pearson).

Mercredi 28 octobre

Le premier ministre Pearson passe la journée à sa résidence du 24 Sussex; la mention « aucune activité officielle » figure dans son agenda (carnet de rendez-vous de Pearson).

Jedi 29 octobre

Les rapports finaux du comité spécial du drapeau canadien (c.-à-d. les Sixième et Septième) sont déposés à la Chambre des communes. Dans son Sixième rapport, le comité recommande que [traduction] « le drapeau qui sera désigné comme drapeau national du Canada

soit rouge avec des proportions de deux de longueur sur un de largeur, comportant en son centre et sur toute sa largeur un carré blanc portant une feuille d'érable rouge ou, en termes héraldiques : gueules sur pal argent canadien, une feuille d'érable de la première couleur ». (Comité spécial du drapeau canadien, Sixième rapport, 29 octobre 1964; *Hansard*, 29 octobre 1964, p. 9546).

Le même jour, des illustrations du nouveau drapeau, orné d'une feuille d'érable à treize pointes, sont publiées dans les quotidiens (*Ottawa Citizen*, 29 octobre 1964, p. 1).

Jeudi 29 octobre et vendredi 30 octobre 1964

Le député John Matheson rencontre Patrick Reid, directeur de la Commission des expositions du gouvernement canadien, pour discuter des modèles du drapeau²³. (Patrick Reid, *Wild Colonial Boy: A Memoir*, Vancouver, 1995, p. 168 et 170.)

Nota : Reid affirme que Matheson a d'abord communiqué avec lui à la fin du mois d'octobre. Si l'on présume que Matheson ne l'aurait pas contacté au sujet du drapeau avant que celui-ci ne soit choisi, la conversation a donc eu lieu le 29 ou le 30 octobre.

Mercredi 3 novembre

Le premier ministre Pearson rencontre John Matheson à midi trente (carnet de rendez-vous de Pearson).

Vendredi 6 novembre

Le premier ministre Pearson et John Matheson tiennent une brève rencontre de 14 h 55 à

²³ PATRICK REID (NÉ LE 14 NOVEMBRE 1924) EST UN DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ ET DIPLOMATE À LA RETRAITE. AU TERME D'UNE CARRIÈRE AU SEIN DE L'ARMÉE BRITANNIQUE, REID ÉMIGRE AU CANADA EN 1954; EN 1962, IL EST NOMMÉ DIRECTEUR de la Commission des expositions du gouvernement canadien, POSTE QU'IL OCCUPE JUSQU'EN 1968. IL ACCEPTE PAR LA SUITE DES AFFECTATIONS GOUVERNEMENTALES À LONDRES ET À PARIS AVANT DE RENTRER AU CANADA À TITRE D'AMBASSADEUR ET DE COMMISSAIRE GÉNÉRAL POUR EXPO 86. REID EST ACTUELLEMENT PRÉSIDENT DU RICK HANSEN INSTITUTE, À VANCOUVER (C.-B.). SES MÉMOIRES, *WILD COLONIAL BOY*, ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN 1995. SOURCE : CANADIAN WHO S WHO 2000, P. 1052.

15 h (carnet de rendez-vous de Pearson).

Nota : Bien qu'il n'existe aucun document privé ou public permettant de corroborer ces faits, deux sources écrites mentionnent le 6 novembre comme la date où le premier drapeau canadien fut confectionné et livré au 24 Sussex. Pour une analyse de ces sources, voir « La confection du premier drapeau » ci-après (p. 17).

Il est clair que le premier ministre a reçu un drapeau ce jour-là. Le 9 novembre 1964, Patrick Reid informe John Matheson par écrit du modèle final adopté pour le drapeau : [Traduction] « Nous sommes d'avis que l'une des créations de Saint-Cyr²⁴ a admirablement bien résisté au passage du temps. Voici la feuille d'érable présentée sous forme de drapeau au premier ministre vendredi dernier. » (Documents du BCP, dossier N-2-2(a), décembre 1964, lettre de Reid à Matheson, datée du 9 novembre 1964. Une copie de cette lettre est jointe au document du Cabinet 558/1964, avec les conclusions du Cabinet du 23 décembre 1964; voir RG 2, volume 6265.)

Samedi 7 novembre

Le premier ministre Pearson passe la journée au 24 Sussex. À 11 h, il rencontre Andrew Boyd et Tom Kent; à 16 h 30, il rencontre l'hon. Walter Gordon (carnet de rendez-vous de Pearson).

Dimanche 8 novembre

À 10 h, le premier ministre Pearson s'entretient par téléphone avec le président Lyndon Johnson; à 13 h, il reçoit à déjeuner, à sa résidence de Harrington Lake, le Dr Lange ainsi que le ministre norvégien des Affaires étrangères (carnet de rendez-vous de Pearson).

Lundi 9 novembre

Séance du Cabinet.

²⁴ ON PARLE ICI DE JACQUES SAINT-CYR (1921-1996), DESSINATEUR SUUVRANT AU SEIN DE LA Commission des expositions du gouvernement canadien. IL FUT CHARGÉ D'ÉLABORER LE DESSIN FINAL DE LA FEUILLE D'ÉRABLE.

Patrick Reid (Commission des expositions du gouvernement canadien) écrit une lettre au député John Matheson à propos du dessin de la feuille d'érable ornant le drapeau (voir l'entrée du 6 novembre 1964 ci-dessus).

Mardi 10 novembre

Alan Winship (BCP) envoie un « modèle de drapeau en carton » à A.M. Guerin (directeur de la Direction des vêtements et des textiles du ministère de l'Industrie) et lui demande de confier à la compagnie Bruck Mills le soin de fabriquer un drapeau de 9 pieds sur 4,5 pieds. Winship ajoute : [Traduction] « Je sais que vous comprendrez que le même niveau de confidentialité doit être respecté pour le traitement de cette demande. » (Documents du BCP, boîte 173, file N-2-2(a)-7, 1967, note de Winship à Guerin, le 10 novembre 1964.)

Nota : Bruck Mills Ltd. était situé à Montréal, au Québec. Plus tôt la même année, cette compagnie avait fabriqué plusieurs drapeaux arborant les bordures bleues.

Vendredi 13 novembre

Séance du Cabinet.

Lundi 16 novembre

Un drapeau unifolié est livré à Alan Winship, au Bureau du Conseil privé. Le drapeau a été confectionné par Bruck Mills, à Montréal. (AN, documents du ministère des Travaux publics, Groupe d'archives 11, volume 5007, dossier 778-20, partie 6, note de W.H. Huck, sous-ministre adjoint/Finances et administration, ministère de la Production de la défense, à George Johnson, sous-ministre adjoint, ministère des Travaux publics, le 23 novembre 1964.)

Mardi 17 novembre

Bien que la dernière étape du débat sur le drapeau ne soit pas encore commencée, le personnel du Bureau du Conseil privé aborde la question de l'achat d'un nombre suffisant de drapeaux pour répondre aux exigences fédérales. Il est donc nécessaire de disposer d'un modèle final. Le 17 novembre, Alan Winship saisit Gordon Robertson de cette question : [Traduction]

« Il serait utile de définir dans les plus brefs délais la façon dont toute modification au modèle devra être apportée pour une raison ou une autre. Plus nous attendrons avant de régler cet aspect, une fois que les Communes et le Sénat auront donné une forme quelconque d'approbation, plus il faudra de temps pour respecter les exigences des ministères fédéraux et autres pour le drapeau. Il avait été suggéré que l'on fasse appel à un groupe d'artistes, mais cette solution ne semble plus utile ou nécessaire. Peut-être suffirait-il de faire exécuter des retouches par les artistes de la Commission des expositions du gouvernement canadien, sur l'avis du Conseil national de l'esthétique industrielle. » (Documents du BCP, dossier N-2-2(a)-7, note d'Alan Winship à Gordon Robertson, le 17 novembre 1964.)

Nota 1 : Sur la copie (c.-à-d. l'original, également au dossier) de Gordon Robertson, les trois derniers mots de la note (« would be enough ») sont soulignés. Robertson indique le commentaire suivant : « Je pense en effet que ce serait suffisant à ce moment-ci. »

Nota 2 : La préoccupation exprimée par Winship révèle de toute évidence que les membres du Bureau du Conseil privé n'ont pas encore pris connaissance du modèle final mentionné par Patrick Reid dans sa note à John Matheson le 9 novembre (voir entrée ci-dessus).

Jeudi 3 décembre

Alan Winship (BCP) rédige une ébauche des étapes à franchir pour le nouveau drapeau national. La deuxième étape sur sa liste concerne la préparation du modèle final du nouveau drapeau national; la quatrième étape consiste à obtenir l'approbation du modèle du drapeau par le Cabinet ainsi que les décrets. (Documents du BCP, boîte 172, dossier N-2-2(a)-3, nov.-déc.1964-1965, note de Winship à Robertson, 3 décembre 1964.)

Jeudi 10 décembre

Dans une note manuscrite qu'il fait parvenir à Gordon Robertson, Alan Winship indique qu'il a préparé des esquisses pour Parkin & Warren relativement à des changements à apporter au modèle, mais qu'il les retient jusqu'à ce qu'il ait obtenu ses commentaires. Winship ajoute qu'il sera en mesure de lui fournir les photographies prises par Jacques Saint-Cyr le jour suivant après 10 heures. (Documents du BCP, boîte 172, dossier N-2-2(a)-3, nov.-déc.1964-1965, note de

Winship à Robertson, le 10 décembre 1964.)

Nota : il n'a pas été possible de savoir où se trouvent les photographies prises par Jacques Saint-Cyr.

Le même jour, une réunion interministérielle se tient au Bureau du Conseil privé au sujet des méthodes proposées pour distribuer le nouveau drapeau canadien. Sont présents à cette réunion des représentants du ministère de la Production de la défense (notamment Edward G. Jamieson), du BCP (Alan Winship), du ministère des Travaux publics et de la Défense nationale.

Mardi 15 décembre

Aux environs de 2 h 15, la Chambre des communes vote en faveur de la recommandation du comité spécial du drapeau canadien et adopte du même coup la feuille d'érable rouge comme drapeau national canadien. (*Hansard*, 14 décembre 1965, p. 11138 à 11139.)

Jeudi 17 décembre

Le Sénat approuve le nouveau drapeau.

Vendredi 18 décembre

Dans une note destinée au Cabinet rédigée cette journée même, des représentants du Bureau du Conseil privé énumèrent les étapes à franchir avant que le nouveau drapeau puisse être officiellement déployé (proclamation, décret, parution dans la *Gazette du Canada*, planification de la cérémonie d'inauguration, etc.). Ils soulèvent ensuite la question du modèle du drapeau et indiquent qu'il faut maintenant obtenir l'approbation du modèle par le Cabinet. La note confirme que le modèle recommandé par le comité a été conçu par Alan Beddoe et indique ce qui suit : [Traduction] « Par la suite, à la demande de certains membres du comité, une version *stylisée* du modèle a été élaborée par M. Saint-Cyr, artiste à l'emploi de la Commission des expositions du gouvernement canadien. Ce modèle constitue l'annexe 2. Il se distingue par une forme différente de la feuille d'érable. Le choix de ce modèle plutôt que celui qui est illustré à l'annexe 1 s'appuie sur plusieurs raisons, et celles-ci sont précisées dans une lettre que le directeur de la Commission

des expositions du gouvernement canadien a adressée à Matheson le 9 novembre 1964; cette lettre constitue l'annexe 3. » La version finale de ce document correspond au document du Cabinet 558/64, daté du 21 décembre 1964; voir AN, RG 2, vol. 6265, conclusions du Cabinet, 23 décembre 1964.

Mercredi 23 décembre

Le Cabinet approuve le modèle final du drapeau. Le premier ministre Pearson écrit au gouverneur général, Georges Vanier, pour l'en informer et ajoute : [Traduction] « Pour ce qui est du drapeau, beaucoup de travail a été accompli par des experts en la matière qui ont testé divers dessins dans diverses conditions. Ces experts ont recommandé le modèle qui a été approuvé ce matin par le Cabinet [...] Permettez-moi de vous signaler que ce modèle de feuille d'érable est beaucoup plus facile à distinguer de loin que tout autre modèle étudié. » (Documents de Lester B. Pearson, MG 26, N3, vol. 292, dossier 912.1, note de L. B. Pearson au gouverneur général Vanier, 23 décembre 1964.)

Jeudi 24 décembre

Alan Winship informe Gordon Robertson que [Traduction] « les experts de la Commission des expositions du gouvernement canadien sont d'avis que la base de la tige de la feuille d'érable doit être droite et que ceux-ci établissent donc leurs spécifications en conséquence. Ces spécifications peuvent être modifiées facilement si le premier ministre le désire. » (Documents du BCP, boîte 172, dossier N-2-2(a)-6, 1964-1965, note manuscrite de Winship à Robertson, le 24 décembre 1964.)

Mercredi 30 décembre

Le ministère de la Production de la défense lance un appel d'offres pour la fabrication du nouveau drapeau canadien; le gouvernement a besoin d'environ 12 000 drapeaux avant la fin du mois de janvier 1965.

La confection du premier drapeau

De tous les événements liés à l'adoption d'un drapeau national à l'automne de 1964, la fabrication des prototypes et la confection du premier drapeau sont probablement ceux qui sont marqués par le plus de confusion. Au cours de mes recherches menant à la rédaction du présent rapport, je n'ai trouvé aucun document, de nature publique ou privée, qui ait fait directement mention des événements qui se sont vraisemblablement déroulés dans la soirée du 6 novembre 1964. Cependant, il existe six documents rédigés à partir de l'évocation des événements par les personnes qui y ont participé. Lorsque on examine ces versions de plus près, on note de la confusion et des propos contradictoires et il est impossible de lier certains événements aux faits qui sont tirés des divers documents disponibles. Vous trouverez ci-après une brève analyse de ces six sources. Elles sont présentées dans leur ordre de publication.

1. Allan Dickie, « Matheson Recalls Birth of Flag », *Whig-Standard* de Kingston, le 15 février 1966, p. 1 et 2 (ci-après appelé l'article Dickie/Matheson);
2. David Cobb, « Our Great Flag Mystery », *The Canadian*, le 26 janvier 1974, p. 11;
3. John Matheson, « Canada's Flag », thèse de maîtrise, Mount Allison University, avril 1975. Publiée sous le titre *Canada's Flag: A Search for a Country* par G.K. Hall à Boston, au Massachusetts en 1980 et publiée de nouveau en 1986 par Mika, à Belleville, en Ontario; voir plus particulièrement la p. 178 dans l'édition de 1986 (ci-après appelée le livre de Matheson)²⁵;
4. Ken MacQueen, « Lester B. Pearson, Joan's flag and visions of white bread and jam », *Ottawa Citizen*, 22 janvier 1995, p. A9;
5. Patrick Reid, *Wild Colonial Boy: A Memoir*, Vancouver, C.-B., Douglas & McIntyre, 1995, en particulier les pages 167 à 174;
6. Patrick MacAdam, « How Our Flag Was Born », *Ottawa Citizen*, 1^{er} juillet 1999, p. C2.

²⁵ LE LIVRE DE JOHN MATHESON FUT D'ABORD RÉDIGÉ COMME THÈSE DE MAÎTRISE À LA MOUNT ALLISON UNIVERSITY, AU PRINTEMPS DE 1975, BIEN QUE CERTAINS DOCUMENTS PROUVENT QU'IL TRAVAILLAIT DÉJÀ À UN MANUSCRIT DÈS 1966. DANS UNE ENTREVUE QU'IL ACCORDE AU WHIG-STANDARD DE KINGSTON EN MARS 1966, MATHESON AFFIRME QU'IL EST EN TRAIN D'ÉCRIRE UN LIVRE SUR L'HISTOIRE DU DRAPEAU ET QU'IL A D'AILLEURS TERMINÉ LES CINQ PREMIERS CHAPITRES (WHIG-STANDARD DE KINGSTON, 3 MARS 1966, P. 26). JE REMERCIE BILL KRETZEL DE M'AVOIR FOURNI CETTE COUPURE DE JOURNAL.

_____ Ces sources documentaires présentent l'histoire de Joan O Malley et son rôle dans la confection du premier drapeau du Canada à l'automne 1964. Il y a consensus dans les documents disponibles sur les grandes lignes du récit, lequel est bien connu et diffusé à grande échelle²⁶. Toutefois, une analyse plus détaillée révèle des divergences entre les versions mentionnées ci-dessus et ce que nous savons des travaux du comité.

Malheureusement, aucun document n'a jusqu'ici permis de corroborer le fait que Joan O Malley se trouvait, le 6 novembre 1964, dans les locaux de la Commission des expositions du gouvernement canadien à Ottawa. Joan a elle-même expliqué à l'auteur qu'elle et son mari, Brian O Malley, avaient juré de ne rien dire²⁷. Cela ne signifie pas qu'elle n'a pas participé à la confection de un ou plusieurs drapeaux; c'est plutôt le contraire, comme le démontre l'analyse à la fin de la présente partie.

Une série de questions et de réponses est présentée ci-après, d'après les renseignements recueillis dans les articles de Dickie/Matheson, de Cobb, de MacQueen et de MacAdam, ainsi que dans les livres de John Matheson et de Patrick Reid.

1. Quand furent fabriqués les prototypes et le premier drapeau?

Matheson (article)	novembre 1964
Cobb	fin de l'automne 1964
Matheson (livre)	6 novembre 1964
MacQueen	fin de l'automne 1964
Reid	6 novembre 1964
MacAdam	6 novembre 1964

Lors d'une conversation avec les O Malley le 29 janvier 2001, l'auteur a soulevé la question de la date. Joan a indiqué que le drapeau a été confectionné le 6 novembre 1964. Joan et son mari se rappellent tous les deux qu'il s'agissait d'une soirée froide et pluvieuse, et qu'il

²⁶ PAR EXEMPLE, ON TROUVE DE NOMBREUX SITES INTERNET, DONT BON NOMBRE SONT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, QUI DONNENT UN BREF HISTORIQUE DU DRAPEAU CANADIEN ET RELATENT LE RÔLE DE JOAN DANS LA CONFECTION DU PREMIER DRAPEAU.

²⁷ LORS D'UNE CONVERSATION AVEC GLENN WRIGHT ET BILL PETERS, LE 29 JANVIER 2001.

tombait peut-être même quelques flocons de neige. Peu après cette conversation, Joan a vérifié des données météorologiques recueillies par un collègue et a conclu que son père l'avait fait venir aux locaux de la Commission le 6 novembre. Joan et Brian O Malley soulignent que l'événement pourrait s'être déroulé plus tôt, mais selon eux pas pendant la fin de semaine de l'Action de grâce (9 octobre). L'auteur a consulté des relevés météorologiques officiels pour les dates en question : dans la nuit du 6 au 7 novembre, il n'y a eu à Ottawa que de faibles précipitations et la température minimum variait entre 37 et 40 degrés Fahrenheit. Par contre, dans la nuit du 9 au 10 octobre, le relevé fait état de pluie et d'une température minimum variant entre 34 et 38 degrés Fahrenheit²⁸. L'auteur est d'avis que l'événement en question s'est peut-être déroulé au début du mois d'octobre et non au début de novembre. Un autre fait corrobore d'ailleurs cette hypothèse : dans la soirée du 6 novembre, John Matheson assistait à une cérémonie de remise des diplômes à l'école secondaire Rideau District, à Elgin (Ontario), afin d'y remettre le Matheson Leadership Award à un étudiant²⁹.

2. Combien de prototypes ont été fabriqués?

Matheson (article)	1
Cobb	4 (y compris le premier, qui présentait des défauts)
Matheson (livre)	suggère qu'il y en a eu au moins 2
MacQueen	3
Reid	3
MacAdam	3

Il est intéressant de souligner que Reid est très précis en ce qui a trait au nombre de prototypes et à ce qui leur est arrivé. Il affirme que John Matheson en a pris un (le premier, qui présentait des défauts et qui fait maintenant partie des archives de Queen's University, à

²⁸ DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, RELEVÉ MENSUEL : DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES POUR LE CANADA, OCTOBRE ET NOVEMBRE 1964.

²⁹ ARCHIVES DE QUEEN'S UNIVERSITY, DOCUMENTS PERSONNELS DE JOHN MATHESON, BOÎTE 25, DOSSIER 14, AGENDA DE 1964, ENTRÉE POUR LE 6 NOVEMBRE 1964. SA PRÉSENCE À L'ÉCOLE SECONDAIRE EST CONFIRMÉE DANS LE WHIG STANDARD DE KINGSTON, LE 13 NOVEMBRE 1964, P.20.

Kingston, en Ontario); un autre a été « dérobé » par un employé de la Commission des expositions du gouvernement canadien; et le troisième a été remis à Joan O Malley pour la confection. [Traduction] « Elle réalisa un travail superbe, ajoutant un cabillot et des S illets suffisamment solides pour résister aux rigueurs de l'hiver. » (voir Reid, p. 172) Cependant, le prototype décrit par Matheson est un drapeau à une seule face dont les bords n'étaient pas cousus et qui n'était pas fait pour flotter. Joan O Malley a vu le drapeau de Matheson le 29 janvier 2001 et ne se souvenait pas d'avoir cousu un drapeau de cette nature. Lorsqu'elle s'est fait poser la question, Joan a toujours répondu qu'elle avait cousu six drapeaux, soit deux pour chacun des modèles suivants : un drapeau à bordures bleues avec trois feuilles d'érable en son centre; le même modèle que le précédent mais avec des bordures rouges; un drapeau portant une seule feuille d'érable. Ces modèles ne correspondent pas au prototype décrit par Matheson³⁰.

3. Est-ce que le drapeau confectionné par Joan O Malley était censé flotter?

Matheson (article)	aucun commentaire précis à ce sujet, mais il présume que non
Cobb	oui
Matheson (livre)	oui
MacQueen	oui
Reid	oui
MacAdam	oui

Cependant, lors d'une conversation avec l'auteur, John Matheson a insisté sur le fait que le drapeau n'était pas fait pour être hissé. Il a affirmé que Pearson voulait voir de quoi aurait l'air le dessin en grandeur réelle (6 pieds sur 3 pieds). Joan O Malley a récemment déclaré que trois des six drapeaux étaient munis d'une gaine qui aurait permis de les hisser. Selon les souvenirs évoqués par Joan et Brian O Malley et les faits relatés par Cobb, MacQueen, Reid, MacAdam et Matheson (dans son livre), il était tout à fait possible de hisser les drapeaux confectionnés par Joan³¹.

³⁰ CONFIRMÉ LORS D'UNE CONVERSATION AVEC L'AUTEUR ET BILL PETERS, LE 29 JANVIER 2001. LES FAITS SONT ÉGALEMENT RELATÉS DE CETTE FAÇON DANS L'ARTICLE DE KEN MACQUEEN EN 1995 ET DANS CELUI DE PATRICK MACADAM.

³¹ L'AUTEUR S'EST ENTRETENU AVEC JOHN MATHESON LE 8 NOVEMBRE 2000 À PROPOS DU DRAPEAU O MALLEY, TANDIS QUE SA CONVERSATION AVEC JOAN ET

4. Combien de drapeaux Joan O Malley a-t-elle confectionnés?

Matheson (article)	1
Cobb	3
Matheson (livre)	1
MacQueen	3 (deux de chaque modèle, soit un total de six)
Reid	1
MacAdam	3 (deux de chaque modèle, soit un total de six)

Durant deux conversations avec l'auteur, Joan O Malley a indiqué qu'elle avait confectionné six drapeaux, soit deux exemplaires de chacun des trois modèles finaux examinés par le comité. Lors d'une entrevue accordée à Ken MacQueen en 1995, elle a déclaré avoir cousu deux versions d'un drapeau portant trois feuilles d'érable et une version avec une seule feuille d'érable. Si les faits évoqués par Joan sont exacts, seulement deux des drapeaux qu'elle a confectionnés se sont retrouvés devant le comité. Il est évident qu'elle a cousu une version du « fanion Pearson », un drapeau à bordures bleues avec trois feuilles d'érable au centre (dessiné par Alan Beddoe). Elle a également affirmé avoir cousu un drapeau semblable portant des bordures rouges. Il s'agit d'un commentaire intéressant qui laisse croire qu'un modèle avait été préparé à l'intention de Pearson comme compromis, soit un drapeau comportant les trois feuilles d'érable et les bordures. Joan a aussi confectionné un drapeau unifolié semblable à celui qui fut finalement approuvé par le gouvernement. Il ne fait aucun doute que la feuille d'érable figurant au centre avait été dessinée par Alan Beddoe, et qu'elle était semblable à celle de son drapeau à bordures bleues. La feuille d'érable stylisée ornant le drapeau canadien a été choisie après les travaux du comité, lesquels ont pris fin le 29 octobre 1964; en effet, le modèle final a été approuvé par le Cabinet le 23 décembre 1964³².

5. Est-ce que Joan O Malley a utilisé une machine à coudre?

BRIAN O MALLEY A EU LIEU LE 29 JANVIER 2001.

³² L'AUTEUR A DISCUTÉ DE CE SUJET À DEUX REPRISES AVEC JOAN O MALLEY, SOIT LE 30 OCTOBRE 2000 ET LE 29 JANVIER 2001. KEN MACQUEEN CITE LES SOUVENIRS ÉVOQUÉS PAR JOAN DANS UN ARTICLE PARU DANS LE OTTAWA CITIZEN, « LESTER PEARSON, JOAN'S FLAG AND VISIONS OF WHITE BREAD AND JAM », LE 22 JANVIER 1995, P. A9.

Matheson (article)	oui
Cobb	oui
Matheson (livre)	il semble dire oui
MacQueen	oui
Reid	non
MacAdam	oui

_____ Bien que cette question ne semble pas cruciale, elle n'en demeure pas moins importante parce que Joan O Malley se rappelle clairement que sa machine avait du mal à percer le tissu utilisé dans la fabrication des drapeaux. En 1995, elle a dit à Ken MacQueen que l'aiguille avait parfois du mal à transpercer le tissu. Dans ses mémoires, Patrick Reid raconte qu'ils avaient dû utiliser des draps et de la toile de rechange pour faire la sérigraphie. Le site Web de Patrimoine canadien cite d'ailleurs Joan : « Ma machine à coudre n'avait pas été conçue pour un tissu si épais. » Si tel est le cas, alors Joan O Malley n'a pas cousu une version du prototype de Matheson, celui-ci étant fabriqué avec un tissu semblable à de la toile de coton, très léger au toucher³³.

Commentaire et analyse

Lors d'une entrevue qu'elle accorde au journaliste Ken MacQueen en janvier 1995, Joan O Malley se rappelle avoir cousu deux versions du drapeau trifolié et la version approuvée plus tard par le Parlement. Elle a réitéré ces faits lors d'une conversation avec l'auteur du présent document le 29 janvier 2001. En supposant que les faits évoqués par Joan soient exacts (et il n'y a pas lieu de les contester), cela signifie que les drapeaux en question n'ont pas été confectionnés le 6 novembre 1964.

Le 29 octobre, Herman Batten, député et président du comité spécial du drapeau canadien, présenta les Sixième et Septième rapports du comité à la Chambre des communes. Le

³³ CONVERSATION ENTRE JOAN O MALLEY ET L'AUTEUR, LE 29 JANVIER 2001; ARTICLE DE KEN MACQUEEN DANS LE OTTAWA CITIZEN, LE 22 JANVIER 1995; PATRICK REID, WILD COLONIAL BOY: A MEMOIR (1995), P. 171; SITE WEB DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN ([HTTP://WWW.PCH.GC.CA](http://www.pch.gc.ca)). LE PROTOTYPE DE MATHESON A ÉTÉ EXAMINÉ PAR L'AUTEUR, PAR JOAN ET BRIAN O MALLEY ET PAR BILL PETERS À L'INSTITUT CANADIEN DE CONSERVATION (ICC) LE 29 JANVIER 2001.

Sixième rapport comportait la recommandation que l'unifolié rouge soit adopté comme drapeau national du Canada. Tous les autres modèles de drapeau avaient été écartés dans le cadre de la procédure de vote du comité tenue le 22 octobre. Même si la résolution concernant l'adoption du drapeau ne fut présentée à la Chambre des communes que le 30 novembre, le modèle recommandé était connu du public et des illustrations du modèle furent publiées dans certains quotidiens. Autrement dit, rien ne justifiait qu'un drapeau trifolié (en deux versions) soit confectionné le 6 novembre ou, en fait, après le 22 octobre.

Joan et Brian O Malley affirment que le drapeau a été confectionné un vendredi, par un temps froid et pluvieux (ils parlent même de quelques flocons de neige). Les relevés météorologiques du 6 novembre 1964 ne concordent pas avec cette affirmation. L'auteur a indiqué aux O Malley que l'événement en question avait dû survenir plus tôt en octobre, soit le 9 ou le 16. Bien que les deux aient affirmé que ce n'était pas le 9 octobre (ils n'ont pas précisé les raisons), il s'agit du seul vendredi de ce mois où les conditions météorologiques enregistrées concordent avec leur version des faits, et c'était bien avant que le comité ne rende sa décision finale sur le drapeau³⁴.

En outre, deux des descriptions écrites de la confection du drapeau confèrent à l'événement un caractère secret. Patrick Reid mentionne un appel en provenance du Cabinet du premier ministre : [Traduction] « Le premier ministre a besoin de services professionnels, et il veut que cela se fasse de façon très discrète [...] » (p. 168). En 1995, après une entrevue avec Joan O Malley, Ken MacQueen écrit que cette dernière s'était engagée à ne rien dévoiler. Lors d'une entrevue plus récente, les O Malley parlent en termes plus explicites : Brian O Malley déclare de son propre chef que la confection du drapeau était confidentielle parce que le gouvernement n'avait pas encore choisi le modèle final³⁵. Il est clair d'après ces évocations que le drapeau a été confectionné avant le 22 octobre.

³⁴ CONVERSATION AVEC L'AUTEUR LE 29 JANVIER 2001. LES RENSEIGNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES PROVIENNENT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DES DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES POUR LE CANADA DES MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 1964 ET DU SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE MENSUEL POUR OCTOBRE ET NOVEMBRE 1964 À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'OTTAWA.

³⁵ CONVERSATION AVEC L'AUTEUR LE 29 JANVIER 2001.

Dès le 29 octobre, le modèle du drapeau était de notoriété publique. Par conséquent, pourquoi procéderait-on à la confection d'un drapeau en soirée dans les locaux d'un organisme gouvernemental alors que les travaux pourraient être réalisés par un fabricant de drapeaux? Au printemps de 1964, lorsque le Conseil privé voulut obtenir des échantillons du drapeau à bordures bleues, ceux-ci furent commandés auprès d'un fabricant de Montréal par l'entremise des mécanismes d'achats habituels du gouvernement.

Et pourquoi ce sentiment d'urgence? Dans les articles de Cobb et de MacQueen, Ken Donovan (le père de Joan O Malley) souligne le caractère urgent de la demande du Cabinet du premier ministre. Pourquoi confectionner les drapeaux tard un vendredi soir? Le travail ne pouvait-il pas être réalisé le samedi matin ou même le lundi matin? Selon Ken Donovan, le premier ministre voulait faire flotter les drapeaux à Harrington Lake. Or, les documents révèlent que M. Pearson ne s'est pas rendu à Harrington Lake le samedi 7 novembre. En fait, il y a déjeuné le dimanche 8 novembre, mais il recevait alors le ministre norvégien des Affaires étrangères. Il est possible qu'il ait hissé les drapeaux en après-midi ce jour-là, mais il est peu probable qu'il l'ait fait, en raison de la présence d'un politicien étranger. M. Pearson s'est peut-être rendu à Harrington Lake la fin de semaine suivante (son agenda fait état d'activités privées pendant les deux jours). Si c'est le cas, pourquoi alors la demande du 6 novembre était-elle urgente? Autrement dit, il n'y avait pas d'urgence le 6 novembre. Joan O Malley a probablement confectionné les drapeaux avant cette date et dans des circonstances différentes.

La version des faits de Patrick Reid

Selon l'article Dickie/Matheson, les faits relatés par Cobb et MacQueen et la brève mention qu'en fait John Matheson dans son livre (Matheson semble s'appuyer en partie sur la version de Cobb), les événements se sont tous déroulés pendant une seule nuit. Patrick Reid propose une version différente des faits, ceux-ci s'étendant clairement sur plusieurs jours³⁶. Dans

³⁶ LA VERSION LA PLUS ANCIENNE DE L'HISTOIRE, SOIT L'ARTICLE SIGNÉ PAR ALLAN DICKIE DANS LE WHIG-STANDARD DE KINGSTON, EST PLUTÔT ÉTRANGE À CE CHAPITRE. LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ARTICLE SUGGÈRE QUE LE DRAPEAU A ÉTÉ CONFECTIONNÉ À LA HÂTE TARD EN SOIRÉE; CEPENDANT, CE N'EST PAS CE QUI

leurs articles écrits à plusieurs années d'intervalle, mais fondés dans une certaine mesure sur les événements évoqués par Ken Donovan, Cobb et MacQueen indiquent qu'une demande urgente a été formulée par le Cabinet du premier ministre tard un vendredi après-midi, soit vers 16 h 30. On se procura de la toile, on la découpa et on y imprima le dessin par sérigraphie. Donovan fit ensuite appel à sa fille, Joan O Malley, pour coudre le produit final.

Patrick Reid se rappelle que « tard au mois d'octobre », quelqu'un du Cabinet du premier ministre l'appela pour lui demander son aide (p. 167). Il rencontra John Matheson le même jour vers 18 h (p.168). Après avoir discuté de diverses questions liées au modèle, Reid demanda à Matheson de revenir plus tard dans la soirée pour une séance de travail (p. 170).

Par la suite, Reid est rentré chez lui; il a discuté de la question avec son épouse et a communiqué avec le Cabinet du premier ministre pour savoir si un modèle très simple et stylisé recevrait l'approbation du Cabinet (p. 170). La même soirée, il se fit dire de « se mettre au travail » (p. 170). Il n'est pas possible d'établir avec certitude s'il a communiqué avec le Cabinet du premier ministre le même soir où il a rencontré Matheson; si c'est le cas, il était très tard.

Reid s'est ensuite entretenu avec Tom Wood, dessinateur en chef de la COMMISSION des expositions du gouvernement canadien, bien qu'ici encore personne n'ait la certitude qu'il s'agissait de la même soirée. Wood aurait mentionné que Jacques Saint-Cyr (lui aussi dessinateur au sein de la Commission) était la personne toute désignée pour faire le travail, d'autant plus que ce dernier avait déjà dessiné un modèle de feuille d'érable rouge pour une foire commerciale.

Saint-Cyr accepta de faire une esquisse et de la [Traduction] « terminer cette soirée même, pour la rencontre avec John Matheson » (p. 171). Il est clair qu'il s'est écoulé du temps entre la première rencontre avec John Matheson et la réalisation d'une esquisse par Saint-Cyr.

RESSORT DE LA DEUXIÈME PARTIE DU MÊME ARTICLE. DICKIE REPREND LA VERSION DE MATHESON, SELON LAQUELLE LE PROCESSUS DE CONCEPTION A DURÉ PLUSIEURS JOURS, VOIRE PLUSIEURS SEMAINES, ET QUE LE DRAPEAU A ÉTÉ CHOISI AU TERME D'UN EXAMEN MINUTIEUX EFFECTUÉ PAR MATHESON ET DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION des expositions du gouvernement canadien. EN OUTRE, CET ARTICLE ÉCRIT EN 1966 INDIQUE CLAIREMENT QU'UN SEUL DRAPEAU A ÉTÉ FABRIQUÉ ET QUE JOAN EN A COUSU QU'UN SEUL. VOIR ALLAN DICKIE, « MATHESON RECALLS BIRTH OF FLAG », WHIG-STANDARD, LE 15 FÉVRIER 1966, P. 1-2.

Après une longue séance qui s'est avérée productive au dire de Reid, [Traduction] « ils ont convenu de se rencontrer de nouveau le 6 novembre une fois que Jacques aurait eu l'occasion de créer certaines variantes ». Selon Reid, Matheson l'aurait ensuite appelé pour lui dire qu'il fallait livrer un drapeau à la résidence du premier ministre le matin du 7 novembre, pour que ce dernier l'examine et le voit flotter dès son réveil (p. 171).

Les événements décrits par Reid indiquent clairement que plusieurs jours se sont écoulés avant la confection du drapeau. Il faut que l'appel téléphonique initial ait été effectué le jeudi 29 octobre ou le vendredi 30 octobre. Ainsi, Reid a pu rentrer à la maison pour réfléchir à la question (comme il l'évoque lui-même), s'entretenir par la suite avec Tom Wood, rencontrer Jacques Saint-Cyr, donner à ce dernier le temps de réaliser plusieurs modèles puis rencontrer John Matheson de nouveau. C'est seulement lors de cette deuxième rencontre avec Matheson qu'ils ont convenu de tenir une séance de travail le vendredi 6 novembre. Selon Reid, Matheson lui aurait déclaré ce qui suit lors de leur première rencontre : [Traduction] « Le problème est simple. Nous avons besoin d'un modèle pour un unifolié. Les bordures rouges doivent être présentes. Une fois que le modèle aura été choisi, il faudra établir les proportions et les spécifications » (p. 170).

N'oublions pas que le comité spécial du drapeau canadien avait déjà recommandé un drapeau orné d'une feuille d'érable au centre et qu'un dessin du drapeau avait été préparé (voir le *Ottawa Citizen*, 30 octobre 1964, p. 1). Les proportions du drapeau avaient également été déjà établies, la partie blanche du centre correspondant à deux fois la largeur d'une bordure rouge (donc, 2 sur 1). Préoccupé par cet aspect, Matheson avait accepté les proportions suggérées par le dessinateur torontois George Bist³⁷.

La feuille d'érable soulevait une question à elle seule : devait-elle compter 11 ou

³⁷ LE CANADIEN GEORGE BIST, DESSINATEUR ET ANCIEN COMBATTANT, PROPOSA UN DRAPEAU COMPORTANT UNE SEULE FEUILLE D'ÉRABLE SUR FOND BLANC ET DES BORDURES BLEUES. MÊME SI LE DESSIN NE FUT JAMAIS ENVISAGÉ SÉRIEUSEMENT POUR LE DRAPEAU NATIONAL, MATHESON CONCLUT QUE LES PROPORTIONS SUGGÉRÉES PAR BIST, SOIT UNE PARTIE CENTRALE CARRÉE ÉGALE À LA SOMME DES DEUX BORDURES, AJOUTAIT UNE CERTAINE DISTINCTION AU MODÈLE BLANC À BORDURES ROUGES. MATHESON RECONNAÎT QUE GEORGE BIST A LARGEMENT CONTRIBUÉ À LA CONCEPTION DU MODÈLE FINAL (MATHESON, CANADA'S FLAG, P. 125).

13 pointes? Le dessin proposé au comité par Alan Beddoe en possédait 13, mais la recommandation du comité en ce sens n'était pas précise. Selon John Matheson, le comité choisit l'unifolié comme principe de conception et une version définitive du drapeau serait établie après le 29 octobre³⁸. Si les faits décrits par Reid sont exacts, la feuille d'érable stylisée à onze pointes a été dessinée au cours de la même soirée où Joan O Malley a vraisemblablement cousu le drapeau (Reid, p. 171).

D'après les documents disponibles, quelle est la suite des événements la plus probable? Selon une analyse des affirmations de Ken Donovan, de Joan O Malley, de John Matheson, de Patrick Reid et de deux journalistes, David Cobb et Ken MacQueen, il semble y avoir deux événements dont les détails sont entremêlés. Joan O Malley a confectionné trois drapeaux, dont un arborant une feuille d'érable. Comme il est mentionné précédemment, elle aurait réalisé le travail avant le 22 octobre 1964, date à laquelle le comité spécial du drapeau canadien choisit le modèle de ce qui allait devenir le drapeau national du Canada. Il ne fait aucun doute que John Matheson était présent lorsque Joan a réalisé le travail, mais pour quelle raison les drapeaux ont-ils été fabriqués? En dépit du fait que Matheson affirme ne pas avoir communiqué avec le premier ministre pendant les travaux du comité, est-ce possible que les drapeaux aient servi à montrer au premier ministre les modèles possibles pour un drapeau national? La question d'un drapeau national l'avait préoccupé pendant une bonne partie de l'année 1964, et on venait de lui apprendre que le modèle qu'il préférait (drapeau avec bordures bleues) n'était pas acceptable et qu'il ne serait jamais retenu comme drapeau national.

Quand Joan a-t-elle donc cousu les drapeaux en question? Si les propos tenus par les O Malley sur le mauvais temps sont exacts, le 9 octobre constitue la seule date possible. Le comité avait tenu des séances pendant les trois semaines précédentes mais aucun consensus ne semblait imminent. Le 8 octobre, le député libéral Jack Davis rencontra le premier ministre Pearson pour discuter du comité. Bien que Pearson ait ouvertement reconnu avoir vu les divers dessins soumis au comité, est-il possible qu'il ait demandé des échantillons avant de changer d'idée et d'opter pour le drapeau unifolié?

³⁸ CONVERSATION ENTRE JOHN MATHESON ET L'AUTEUR, LE 17 JANVIER 2001.

Si l'on considère que la version des faits donnée par Matheson et Reid est la bonne (trois versions sérigraphiées du drapeau unifolié furent fabriquées, l'une étant remise à Joan O Malley pour qu'elle en couse les bords), alors il semble que la version Donovan/O Malley se rapporte à d'autres circonstances. M^{me} O Malley a mentionné combien il avait été difficile de manipuler le tissu : en 1995, elle confie à Ken MacQueen que l'aiguille avait parfois du mal à transpercer le tissu. Patrick Reid parle de draps pour décrire le tissu (Reid, p. 171). Il ne pouvait donc pas s'agir de nylon ou de soie. Le seul prototype connu en possession de Queen's University est en étamine, tissu relativement léger, presque transparent et s'apparentant à de la toile de coton peu serrée.

Le drapeau Jamieson

Le 21 août 2000, Edward G. Jamieson, d'Ottawa, en Ontario, écrit au premier ministre pour l'informer qu'il est en possession d'un prototype de drapeau confectionné par Joan O Malley. À l'automne 1964, M. Jamieson occupait le poste d'agent principal d'administration à la Direction des vêtements et des textiles du ministère de l'Industrie. Voici le contenu de la lettre de M. Jamieson :

[Traduction] Au plus fort du processus décisionnel du Cabinet, le directeur de la Direction des vêtements et des textiles m'a demandé de remplir une mission urgente et confidentielle, soit me rendre à l'usine de Montréal pour préparer des prototypes du nouveau drapeau et les rapporter pour examen et approbation par le Cabinet. J'ai aimé le caractère secret de cette tâche et je suis reconnaissant d'avoir apporté une petite contribution à l'histoire. Quelques jours, je crois, après mon retour de Montréal, on m'a remis l'un des drapeaux en guise de souvenir. À ma connaissance, le drapeau que j'ai reçu a été confectionné par Joan O Malley et, en raison de ses bords non cousus, il aurait été difficile de le faire flotter de façon officielle. C'est pourquoi je suis perplexe lorsque la presse rapporte qu'un prototype aurait flotté à la résidence d'été de l'ancien premier ministre Lester B. Pearson.

M. Jamieson a éventuellement remis le drapeau à son fils, Edward Jamieson³⁹.

³⁹ LORS D'UNE CONVERSATION AVEC L'AUTEUR, M. JAMIESON A ÉTÉ INCAPABLE DE MENTIONNER LES DATES DE SON VOYAGE À MONTRÉAL, NI LE NOM DE LA COMPAGNIE QUI A FABRIQUÉ LES DRAPEAUX. IL A ÉGALEMENT AFFIRMÉ QUE LE DRAPEAU N'ÉTAIT PAS DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE DRAPEAU O MALLEY À L'ÉPOQUE. IL A DÉCLARÉ EN ÊTRE VENU À CETTE CONCLUSION À LA SUITE DE SES

L'auteur a pu voir le drapeau en question au bureau d'Edward Jamieson, à Mississauga, en Ontario, le 9 novembre 2000. Avant de quitter Ottawa, il s'est entretenu avec John Matheson au sujet de ce drapeau. Ce dernier a indiqué qu'il s'agirait d'un drapeau qui n'était pas fait pour flotter et qui serait de teinte orangée, donc qui ne serait pas d'un rouge aussi vif que le drapeau actuel. Il avait entièrement raison. Fait de nylon ou de soie, le drapeau de Jamieson ne possédait ni gaine, ni Sillets et ses bords avaient été rabattus et cousus. Sur les côtés courts, la ligne de couture était relativement droite alors qu'elle était très courbée en certains endroits sur les côtés longs du drapeau. Les coins semblaient avoir été cousus à la main, c'est-à-dire qu'une couture ou deux auraient été ajoutées en raison de la double épaisseur du tissu. Il s'agit cependant d'une feuille d'érable à onze pointes semblable en tous points à celle de notre drapeau national.

Est-ce que ce drapeau est lié au drapeau ou aux drapeaux O Malley? On peut seulement l'affirmer si Joan O Malley a cousu un drapeau de soie ou de nylon. Or, comme il a été mentionné précédemment, M^{me} O Malley se rappelle avoir cousu plusieurs drapeaux de divers modèles, faits d'un tissu plus épais ressemblant à des draps. Est-ce possible que son drapeau ait servi de modèle pour fabriquer d'autres drapeaux? Certainement, mais si le scénario décrit précédemment est exact (c.-à-d. si elle a cousu les drapeaux avant le 22 octobre 1964), le drapeau qu'elle a confectionné comportait une feuille d'érable à treize pointes et non la feuille à onze pointes du modèle final. En janvier 2001, elle a vu le drapeau de Jamieson et, après l'avoir examiné attentivement, elle a conclu que ce n'était pas elle qui l'avait confectionné.

À moins que de nouveaux documents soient révélés, l'histoire de Joan O Malley et de la confection des drapeaux demeure un mystère. Comme l'a conclu David Cobb en 1974 (son article pourrait avoir largement contribué à semer la confusion dans cette histoire), l'histoire du premier drapeau est teintée de mystère et le drapeau détenu par les archives de Queen's University semble représenter le tout premier effort visant à produire un prototype de nouveau drapeau canadien aborant la feuille d'érable à onze pointes.

PARTIE B : Le premier drapeau canadien flotta sur la Colline du Parlement le 15 février 1965

Le 16 février 2000, le premier ministre Jean Chrétien a remis à l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, un drapeau canadien désigné depuis de nombreuses années comme le premier à avoir été déployé sur la Colline du Parlement, le 15 février 1965. De toute évidence, Lester B. Pearson, alors à la retraite, en a fait don au Caucus libéral national le 24 avril 1968, et le drapeau est demeuré depuis dans le bureau du chef du Parti libéral. Toutefois, un examen effectué par L INSTITUT CANADIEN DE CONSERVATION (ICC) a permis de constater que le drapeau portait l'inscription « APR 1965 » (avril 1965). Si cette inscription correspond à la date de fabrication du drapeau, alors celui-ci n'est pas le premier à avoir flotté sur la Colline du Parlement.

La présente partie résume les recherches effectuées pour retracer tout document de nature publique ou privée pouvant contenir de l'information sur la provenance de ce drapeau. Les recherches révèlent que le gouvernement avait l'intention de conserver ce drapeau de même que le premier à avoir été hissé sur la Tour de la Paix le 15 février 1965. Comme dans la Partie A, les conclusions des recherches sont présentées suivant un ordre chronologique et les sources sont indiquées au besoin.

1964-1965

Au début du mois de janvier 1965, beaucoup de travail avait été accompli. Le modèle final du drapeau avait été déterminé, la reine avait donné son approbation et la Proclamation du drapeau était en cours de rédaction. Des représentants de plusieurs ministères, notamment le Bureau du Conseil privé, le Secrétariat d'État et Travaux publics, s'affairaient à établir le programme et à rédiger les discours des cérémonies d'inauguration du 15 février 1965.

Au cours des journées mouvementées ayant précédé le déploiement du premier unifolié sur la Colline du Parlement, des représentants du Bureau du Conseil privé et du Cabinet discutèrent du traitement réservé au dernier Red Ensign et au premier unifolié rouge à flotter le

15 février.

Mardi 15 décembre 1964

Aux environs de 2 h 15 le matin du 15 décembre, la Chambre des communes vote en faveur de la recommandation du comité spécial du drapeau canadien et approuve ainsi le choix de l'unifolié rouge comme drapeau national du Canada (*Hansard*, 14 décembre 1964, p. 11138-11139).

Plus tard le même jour, le Cabinet se réunit pour discuter de la question de la Proclamation et de l'inauguration du drapeau. Un comité interministériel du drapeau est établi dans le but de faire des recommandations pour une cérémonie. Présidé par Jean Miquelon (sous-registraire général, Secrétariat d'État), le comité est formé de représentants du Cabinet du gouverneur général, du Bureau du Conseil privé, de Travaux publics, des Affaires extérieures et des Transports.

Mercredi 23 décembre 1964

Le Cabinet se réunit de nouveau pour discuter des étapes menant à l'adoption officielle du drapeau (approbation de la reine, Proclamation, décrets divers, etc.). Lors de cette séance, les membres discutent longuement de la question du modèle du drapeau et finissent par choisir le modèle proposé par Jacques Saint-Cyr de la Commission des expositions du gouvernement canadien. (RG 2, vol. 6265, conclusions du Cabinet, le 23 décembre 1964.)

Mercredi 30 décembre 1964

Le choix du modèle final ayant été fait, le ministère de la Production de la défense lance un appel d'offres pour la fabrication d'environ 16 000 drapeaux, dont 12 000 à être livrés dans les meilleurs délais.

Mercredi 6 janvier 1965

Le comité interministériel du drapeau se réunit et désigne un sous-comité des activités extérieures. (Documents du BCP, dossier N-2-2(a)-6, 1964-janvier 1965.)

Vendredi 8 janvier 1965

Le sous-comité des activités extérieures se réunit et indique que le drapeau du gouverneur général flottera sur la Tour de la Paix le 15 février; les membres du sous-comité décident que ce drapeau sera descendu une fois que le gouverneur général aura quitté la Colline du Parlement, pour faire place au nouveau drapeau. En outre, le sous-comité indique que le nouveau drapeau sera hissé simultanément sur l'édifice de l'Est et l'édifice de l'Ouest, ainsi que sur d'autres édifices du gouvernement situés à Ottawa à midi le 15 février. (Documents du BCP, dossier N-2-2(a)-6, 1964-janvier 1965, « Minutes of the Sub-committee on Outdoor Activities », 11 janvier 1965.)

Mardi 19 janvier 1965

Le comité interministériel du drapeau termine son travail de préparation de la cérémonie du 15 février.

Mercredi 20 janvier 1965

Le Cabinet se réunit et accepte la recommandation du comité interministériel du drapeau concernant la tenue d'une seule cérémonie; le Red Ensign sera donc descendu et l'unifolié sera hissé à sa place. Pour des raisons pratiques, le Cabinet décide qu'une estrade sera érigée en face de l'édifice du Centre et que les drapeaux seront descendus puis hissés au sommet d'un mât temporaire.

Jeudi 28 janvier 1965

Sa Majesté la reine Élisabeth II signe la Proclamation du drapeau au Buckingham Palace. Le premier ministre Pearson assiste à cet événement historique où la reine approuve l'adoption d'un drapeau canadien distinctif⁴⁰.

⁴⁰ LA PROCLAMATION, MAINTENANT CONSERVÉE AUX ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, FUT PRÉPARÉE PAR YVONNE DICEMAN, UNE EXPERTE EN CALLIGRAPHIE ET EN DESSIN, QUI FUT AUSSI CHARGÉE DE LA CONCEPTION DE LA DÉCLARATION CANADIENNE DES DROITS. (MATHESON, CANADA'S FLAG, P. 179.)

Vendredi 12 février 1965

Les arrangements relatifs à la cérémonie de déploiement du drapeau sont abordés lors de la séance du Cabinet. Les membres du Cabinet concluent : [Traduction] « Il est important que le Red Ensign soit descendu et que le nouveau drapeau soit hissé lors de la cérémonie et que d'autres objets à valeur historique liés à la création du nouveau drapeau soient remis aux Archives ou au Musée historique canadien pour conservation et exposition. » Il s'agissait de la première décision du Cabinet visant à préserver les drapeaux « spéciaux » utilisés le 15 février. (RG 2, vol. 6271, conclusions du Cabinet, le 12 février 1965.)

Lundi 15 février 1965

Les cérémonies marquant le déploiement du nouveau drapeau débutent à 11 h dans le Hall d'honneur. Les invités et les dignitaires se rendent à l'extérieur après avoir écouté des discours prononcés par Georges Vanier (gouverneur général du Canada), Lester B. Pearson (premier ministre) et les présidents du Sénat et de la Chambre des communes. Le drapeau national du Canada est hissé sur le coup de midi. Au même moment, l'unifolié est hissé sur les édifices de l'Est et de l'Ouest puis, une fois le drapeau du gouverneur général descendu, le nouveau drapeau est hissé sur la Tour de la Paix pour la toute première fois.

Nota : Le réseau anglais de Radio-Canada a retransmis en direct pendant une heure la cérémonie de déploiement du drapeau. On peut obtenir un exemplaire de la bande vidéo auprès des Archives nationales du Canada.

Vendredi 5 mars 1965

Dans une note qu'il fait parvenir à Gordon Robertson (greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet), Alan Winship (BCP) demande des directives sur le traitement réservé aux drapeaux utilisés le 15 février : [Traduction] « Il sera utile de savoir si le gouvernement désire que le premier drapeau à flotter sur la Tour de Paix et celui hissé sur le mât de l'estrade lors de la journée d'inauguration soient rangés dans un endroit particulier. » (Documents du BCP, dossier N-2-2(e), 1964-1965, note d'Alan Winship à Gordon Robertson, 5 mars 1965.)

Mardi 9 mars 1965

Le Cabinet demande qu'un comité interministériel étudie la question d'une politique qui s'appliquerait au traitement réservé aux drapeaux ornés du Red Ensign.

Dans une note envoyée à Alan Winship (BCP), Richard O Hagan (attaché de presse du premier ministre) indique qu'il se trouvait à New York pour une allocution prononcée par le premier ministre à l'occasion d'un dîner organisé par la Canadian Society. O Hagan ajoute que le drapeau canadien placé derrière l'estrade correspondait au [traduction] « modèle ornemental officiel qu'ils ont envisagé d'adopter pour le Cabinet du premier ministre ». (Documents du BCP, dossier N-2-2(a)-7, note de Richard O Hagan à Alan Winship, 9 mars 1965.)

Vendredi 12 mars 1965

Selon un document confidentiel du BCP daté du 12 mars et portant la mention « Agenda flag disposal » (questions concernant la façon de se débarrasser des drapeaux), le Cabinet a demandé à un « groupe » interministériel d'élaborer des recommandations sur diverses questions liées au drapeau, notamment sur le traitement réservé aux drapeaux spéciaux : celui de la Tour de la Paix, celui hissé lors de la cérémonie, etc. (Documents du BCP, dossier N-2-2(e), 1964-1965.)

Nota : Cette note concerne le comité chargé d'examiner la question de la préservation des drapeaux. Alan Winship représentait le BCP au sein du comité et ce document, un ordre du jour manuscrit, a probablement été rédigé par lui.

Le comité sur la préservation des drapeaux se réunit le même jour (le 12 mars) et les discussions qui se déroulent lors de cette séance seront éventuellement résumées par Alan Winship : [Traduction] « Au cours de la réunion, nous avons aussi convenu que le comité formule des recommandations sur la préservation des drapeaux spéciaux : les derniers drapeaux ornés du Red Ensign et le premier unifolié à flotter sur la Tour de la Paix, celui utilisé lors de la cérémonie, etc. ». M. Winship propose également à ses collègues du comité de tenir une réunion dans l'après-midi du jeudi 25 mars pour examiner le document joint et se pencher sur le problème des drapeaux « spéciaux ». (Documents du BCP, dossier N-2-2(e), 1964-1965, « Memorandum for Members of the Interdepartmental Committee on the Disposal of Old

Flags », daté du 22 mars 1965.)

Nota : Cette information révèle certainement que les drapeaux « spéciaux » utilisés le 15 février se trouvaient toujours sous la responsabilité du Bureau du Conseil privé ou d'un autre représentant du gouvernement ou de la Colline du Parlement.

Mardi 23 mars 1965

Dans une lettre qu'il fait parvenir au député John Matheson, Alan Winship réitère que la question de la préservation des drapeaux spéciaux fait l'objet d'un examen : [Traduction] « À l'heure actuelle, un comité interministériel élabore discrètement des propositions sur une politique applicable à l'entreposage des drapeaux aborant le Red Ensign. Le comité examine aussi des moyens appropriés pour le traitement des premiers unifoliés à flotter sur les édifices publics d'importance [...]. » (Documents du BCP, dossier N-2-2(e), note de Alan Winship à John Matheson, 23 mars 1965.)

Jeudi 1^{er} avril 1965

Le comité interministériel sur la préservation des drapeaux a, comme prévu, fait rapport de ses travaux, sans toutefois mentionner la question des drapeaux « spéciaux ». (Documents du BCP, dossier N-2-2(e), 1964-1965, « Report of the Interdepartmental Committee on Disposal of Flags », daté du 1^{er} avril 1965.)

Nota : L'absence de toute mention relative aux drapeaux « spéciaux » est pour le moins curieuse; voir le paragraphe ci-après sur les événements du 8 avril.

Jeudi 8 avril 1965

Voici ce qu'écrit Gordon Robertson dans une note destinée au Cabinet concernant l'entreposage des drapeaux : [Traduction] « Le Red Ensign et l'unifolié utilisés sur l'estrade extérieure lors des cérémonies du 15 février, de même que le dernier Red Ensign et le premier unifolié à flotter sur la Tour de la Paix, vont faire l'objet d'une décision finale quant à leur entreposage. *Si il est décidé qu'ils doivent être préservés et exposés, il semble que le meilleur endroit pour ce faire soit [...] le Musée de l'homme.* (Documents du BCP, dossier N-2-2(e),

1964-1965, « Memorandum for Cabinet: Flag Disposal », daté du 8 avril 1965.)

Nota : La note originale comprend une mention beaucoup plus longue des drapeaux « spéciaux », mais une grande partie de ce passage a été biffée. Le document a été annoté à la main par Gordon Robertson et ces changements figurent ci-dessus en italique.

La recommandation telle quelle est contenue dans le document du Cabinet 205/65 daté du 21 avril 1965 et elle constitue la base de la décision prise par le Cabinet à la séance du 4 mai 1965; les détails figurent ci-après.

Mardi 4 mai 1965

Dans une note adressée à Richard O Hagan (attaché de presse du premier ministre), Alan Winship (BCP) informe celui-ci qu'il n'est pas pratique courante à Londres, Canberra ou Wellington d'exposer le drapeau national dans le Cabinet du premier ministre. (Documents du BCP, dossier N-2-2(b), note d'Alan Winship à Richard O Hagan, le 4 mai 1965.)

Nota : Bien qu'une telle demande de la part de Richard O Hagan ne soit pas documentée, il est clair que ce dernier a demandé de l'information au BCP sur les pratiques liées à la présence du drapeau national dans le cabinet du chef du gouvernement.

Ce jour-là, le Cabinet se réunit pour discuter de la question relative au traitement réservé aux drapeaux Red Ensign inutilisés et aux unifoliés ayant été déployés. En outre, voici la conclusion du Cabinet : [Traduction] « Les drapeaux du Red Ensign et de l'unifolié utilisés lors des cérémonies sur la Colline du Parlement le 15 février 1965, de même que le dernier Red Ensign et le premier unifolié à flotter sur la Tour de la Paix, seront envoyés au Musée de l'homme à des fins de conservation. » Il s'agissait de la deuxième décision du Cabinet ayant pour but de préserver les drapeaux « spéciaux » utilisés le 15 février. (Documents du BCP, dossier N-2-2(e), 1965-Dec. 1966, « Record of Cabinet Decision », séance du 4 mai 1965, 3^e paragraphe.)

Nota : Ici encore, les faits supposent que les drapeaux en question se trouvaient en possession ou sous la responsabilité d'un représentant du BCP ou de la Colline du Parlement, qui était en mesure d'exécuter cette décision du Cabinet.

Commentaire et analyse

D'après ce qui précède, il est évident que des représentants du Bureau du Conseil privé et du Cabinet avaient entrepris des démarches dans le but d'assurer la préservation des premiers drapeaux à flotter sur la Colline du Parlement. Or, il n'existe aucun document confirmant que ces démarches ont été menées à terme. Le Musée canadien des civilisations (MCC) a conclu, au terme d'une recherche exhaustive, que ce premier drapeau ne se trouve pas en sa possession. En juillet 1966, Alan Winship (du BCP) a remis à la Direction du Musée de l'homme du Musée national du Canada un certain nombre de modèles, de dessins et d'autres objets liés au « fanion Pearson » et à l'unifolié rouge. Le Musée n'a pu repérer ou localiser ces articles⁴¹.

Le drapeau maintenant en possession de la ministre du Patrimoine canadien a été pendant de nombreuses années en possession du chef du Parti libéral. Le support qui accompagne le drapeau est muni d'une petite plaque sur laquelle on peut lire qu'il s'agit du premier drapeau à avoir flotté sur la Colline du Parlement et qu'il a été donné au Caucus libéral national par Lester B. Pearson le 24 avril 1968. Le don a été fait lors d'un dîner d'adieu organisé en l'honneur des Pearson et au cours duquel monsieur et madame Pearson se sont vu remettre deux pupitres assortis. Bien que le dîner ait été rapporté dans les journaux, ceux-ci ne font pas mention du drapeau ou du fait que M. Pearson ait remis le drapeau au Caucus lors de ce dîner.

Plusieurs anciens membres du personnel de M. Pearson (notamment Mary Macdonald, Jim Coutts et Richard O'Hagan) et le président du Caucus au printemps 1968 (le juge Russell Honey) ont été contactés au sujet du drapeau. Les personnes qui entretenaient des liens plus étroits avec le premier ministre ne se souviennent pas que le « premier » drapeau ait été remis à Pearson, bien que M^{lle} Macdonald se souvienne vaguement que le premier ministre a reçu un drapeau. Lorsqu'ils ont été interrogés à propos du drapeau, Gordon Robertson et Alan Winship ont eux aussi affirmé ne se souvenir de rien à ce sujet.

En outre, d'aucuns ont suggéré qu'au moins un des deux unifoliés utilisés le 15 février 1965 s'est retrouvé en possession de Lucien Lamoureux (alors vice-président de la

⁴¹ DOCUMENTS DU BCP, BOÎTE 172, DOSSIER N-2-2(A)-2(A), 1965-1966, NOTE DE WINSHIP À RICHARD GLOVER, LE 19 JUILLET 1966 (COMPREND UNE LISTE DES ARTICLES ENVOYÉS AU MUSÉE); UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE M. GLOVER, DATÉ DU 8 AOÛT 1966, SE TROUVE DANS LES DOCUMENTS DU BCP, BOÎTE 171, DOSSIER N-2-2(A).

Chambre des communes). En juillet 2000, J. W. Stevenson, adjudant-chef à la retraite, a communiqué avec l'Institut canadien de conservation. M. Stevenson a alors évoqué les faits suivants : le drapeau fut descendu du mât temporaire par un officier militaire qui le remit ensuite à M. Lamoureux. Ce dernier aurait gardé le drapeau pendant son mandat comme président de la Chambre des communes et par la suite à titre d'ambassadeur du Canada en Europe. Il semblerait que ce même drapeau ait servi à recouvrir le cercueil de M. Lamoureux lors de ses funérailles en juillet 1998 et qu'il ait par la suite été conservé par son épouse qui habite maintenant en Belgique. Malheureusement, les Archives nationales ne détiennent aucun document contenant de l'information sur la nature du drapeau qui a servi à recouvrir le cercueil de M. Lamoureux.

Conclusions générales

L'histoire des prototypes du premier drapeau et du premier drapeau à avoir été confectionné demeure un mystère. Il n'existe aucun document moderne permettant de vérifier les récits publiés au cours des trente-six dernières années. Toutefois, il est clair que le prototype qui se trouve en possession de Queen's University, à Kingston, en Ontario, revêt une importance particulière puisqu'il témoigne du tout premier effort visant à reproduire le dessin sur un drapeau de grandeur réelle. On ne peut procéder à d'autres recherches dans le but de retracer des prototypes ou des premiers drapeaux sans clarifier la version des faits proposée par Donovan et O'Malley (combien de drapeaux ont été fabriqués et quels étaient les modèles?) au-delà de tout doute raisonnable. C'est seulement à ce moment-là que nous pourrions émettre une opinion précise sur la provenance du drapeau de Jamieson.

Pour ce qui est du premier drapeau à avoir flotté sur la Colline du Parlement, les pistes sont également brouillées. Il est clair que le Cabinet avait décidé de préserver les premiers drapeaux unifoliés utilisés le 15 février 1965, soit celui hissé au sommet du mât temporaire et celui qui a flotté sur la Tour de la Paix. Cependant, il semble que personne n'ait été chargé de veiller à ce que cette décision soit exécutée. Par conséquent, les deux drapeaux ont disparu selon toute vraisemblance; du moins, il n'est pas possible de les retracer avec certitude.

En outre, certains pourraient mettre en doute l'importance attribuée au « premier »

drapeau à avoir flotté sur la Colline du Parlement. En effet, des drapeaux ont été hissés en même temps sur les édifices de l'Est et de l'Ouest, sur les nombreux édifices fédéraux à Ottawa et partout au Canada, ainsi qu'aux bureaux canadiens situés aux quatre coins du monde. Certains documents laissent donc croire que le « premier » drapeau est dénué d'intérêt, puisqu'il n'était qu'un des quelque douze mille drapeaux dont le gouvernement avait commandé la fabrication pour le 15 février 1965.

Que ce drapeau soit ou non une pièce unique, il importe d'insister sur les deux documents particuliers qui mettent en perspective l'histoire du drapeau canadien. Le premier est [la lettre écrite par Georges Stanley à John Matheson](#) le 23 mars 1964, dans laquelle il suggérait qu'un drapeau blanc à bordures rouges arborant une seule feuille d'érable serait un drapeau national approprié pour le Canada. Stanley a non seulement décrit le drapeau et mentionné ses avantages potentiels, mais il a aussi concrétisé sa suggestion en esquissant un portrait du drapeau que nous connaissons aujourd'hui. Dans le contexte de la controverse entourant le drapeau en 1964, cette contribution pourtant minime apporterait finalement la solution à cet ardent et interminable débat. Bien que le dessin final ait été retravaillé et figolé par des experts de la Commission des expositions du gouvernement canadien, notamment par Jacques Saint-Cyr, la lettre de Georges Stanley demeure un des documents les plus déterminants dans l'histoire du drapeau du Canada.

[La Proclamation du drapeau](#), datée du 28 janvier 1965, revêt également une importance considérable. Cette Proclamation désignait l'unifolié comme nouveau drapeau canadien et en présentait la description et l'image officielle. En plus de proclamer l'adoption d'un drapeau national distinctif, elle a procuré aux Canadiens une identité qui leur permet d'être reconnus à travers le monde. Signée par Sa Majesté la reine Élisabeth II et par le premier ministre Lester B. Pearson, la Proclamation du drapeau est un des documents fondamentaux de notre patrimoine et elle est maintenant conservée aux [Archives nationales](#).

La suggestion de Georges Stanley en mars 1964 et la Proclamation officielle du drapeau en janvier 1965 marquent donc respectivement le début et la fin d'une longue et pénible controverse. Ces deux documents racontent la conception et l'évolution du dessin qui est devenu le symbole d'identité nationale des Canadiens et qui constitue un élément essentiel de notre patrimoine.

Glenn Wright
Archives nationales du Canada
Janvier 2001
(Révision : février 2001)

Sources consultées

Archives :

Les archives énumérées dans la présente partie sont conservées aux Archives nationales du Canada.

Fonds privés

Alan Beddoe (MG 30, D252)

Hal Dornan (MG 32, G1)

W. Kaye Lamb (MG 31, D8)

Maurice Lamontagne (MG 32, B32)

John R. Matheson (MG 32, C29)

Lester B. Pearson (MG 26 N)

Les séries N3, N4 et N5 sont particulièrement importantes. La correspondance et les documents relatifs au drapeau sont contenus dans le dossier 912.1.

R. Gordon Robertson (MG 31, E87)

Peter Stursberg (MG 31, D78)

Documents du gouvernement

Bureau du Conseil privé (RG 2)

Conclusions du Cabinet, 1964-1965

Documents provenant du service central des dossiers, 1964-1966 (détenus par le BCP)

Secrétariat d'État (RG 6)

Documents provenant du service central des dossiers, 1964-1966, en particulier le dossier 32-3, Direction du protocole (RG 6, acquisition 86-87/320)

Documents du Comité spécial du drapeau canadien, 1964 (dessins et correspondance, RG 6, vol. 459-489)

Travaux publics (RG 11)

Documents provenant du service central des dossiers, en particulier les vol. 4306, 5007 et 5008

Parlement (RG 14)

Comité spécial du drapeau canadien, 1964 (RG 14, acquisition 87-88/146, boîtes 101-102)

Commerce (RG 20)

Instruments de recherche (aucun dossier pertinent)

Défense nationale (RG 24)

Documents relatifs au drapeau provenant du service central des dossiers (dossier 1145-2)

Archives nationales du Canada (RG 37)

Documents provenant du service central des dossiers

Production de la défense (RG 49)

Instruments de recherche (aucun dossier pertinent)

Industrie (RG 62)

Instruments de recherche (aucun dossier pertinent)

Commission des expositions du gouvernement canadien (RG 72)

" Instruments de recherche (aucun dossier pertinent)

Approvisionnement et Services (RG 98)

Instruments de recherche (aucun dossier pertinent)

Société des musées canadiens (RG 132)

Documents provenant du service central des dossiers , Musée de l homme, Musée

canadien des civilisations

Archives de Queen's University

" Documents personnels de John Matheson _____

Livres et articles :

Canadian Annual Review, 1964

Canadian Who's Who, 2000

Cobb, David. « Our Great Flag Mystery », *Canadian Magazine*, 26 janvier 1974, p. 11.

Dickie, Allan. « Matheson Recalls Birth of Flag », *Whig-Standard* de Kingston, 15 février 1966, p. 1-2.

Diefenbaker, John G. *One Canada, Memoirs of the Right Honourable John G. Diefenbaker*, volume 3: *The Tumultuous Years, 1962 to 1967*, Toronto, Macmillan of Canada, 1977.

English, John. *The Worldly Years: The Life of Lester Pearson, 1949-1972*, Toronto, A. Knopf, 1992.

Fraser, Alistair B. « A Canadian Flag for Canada », *Revue d'études canadiennes*, vol. 25, n° 4, avril 1991, p. 64-80.

_____ *The Flags of Canada*, 1998 (Version Internet, <http://fraser.cc/FlagsCan>).

Guide parlementaire canadien, 1970.

Johnson, J.K. *Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1968.

MacAdam, Patrick. « How Our Flag Was Born », *Ottawa Citizen*, 1^{er} juillet 1999, p. C2.

MacQueen, Ken. « Lester Pearson, Joan's flag and visions of white bread and jam », *Ottawa Citizen*, 22 janvier 1995, p. A9.

Matheson, John. *Canada's Flag: A Search for a Country*, Belleville (Ontario), Mika Publishing, 1986. Le manuscrit de cet ouvrage a d'abord été présenté comme thèse de maîtrise en études canadiennes à la *Mount Allison University*. Elle a été acceptée en avril 1975. George Stanley fut le directeur de thèse de Matheson. La thèse fut publiée sous forme de livre en 1980 par G.K.

Hall, de Boston, au Massachusetts et par Mika Publishing, au Canada, en 1986. La thèse et le livre ont essentiellement le même contenu.

_____ « Our Flag - Rooted in History », dans Glenn K. Cowan, *My Canada*, Toronto, Irwin Publishing, 1984, p. 142-145.

McKeown, Robert. « How Canada's Flag Was Born », *Weekend Magazine*, 23 janvier 1965, p. 13-14, 30.

Pearson, Lester B. *Mike: The Memoirs of the Rt. Hon. Lester B. Pearson*, vol. 3, Toronto, University of Toronto Press, 1977.

Reid, Patrick. *Wild Colonial Boy: A Memoir*, Vancouver, Douglas & McIntyre, 1995.

Secrétariat d'État du Canada. *The National Flag of Canada/Le drapeau national du Canada*, Ottawa, 1965.

Stursberg, Peter. *Lester Pearson and the Dream of Unity*, Toronto, Doubleday, 1978.

Swan, Conrad. *Canada: Symbols of Sovereignty*, Toronto, University of Toronto Press, 1977.

Vachon, Auguste. « La naissance d'un drapeau — Une entrevue avec le juge J.R. Matheson », *L'Archiviste*, vol. 17, n° 1, janv.-févr. 1990, p. 2-7.

_____ « Un drapeau pour une nation », *L'Archiviste*, vol. 17, n° 1, janv.-févr. 1990, p. 8-10.

Bandes vidéo :

Réseau de langue anglaise de Radio-Canada, cérémonies du drapeau, le 15 février 1965 (disponible aux Archives nationales du Canada)

Musée canadien des civilisations, enregistrement vidéo amateur sur l'ouverture de l'exposition « Vive la feuille d'érable », le 1^{er} décembre 1989 (comprend des séquences du discours de John Matheson lors de l'ouverture, une visite des expositions ainsi que des commentaires formulés par John Matheson, George Bist, George Stanley et d'autres personnes sur l'origine du drapeau canadien).

Journaux :

Nous avons consulté divers journaux dans le cadre de notre recherche, en particulier de

l'information de presse portant sur les années 1964 et 1965 et sur l'année 1995 à l'occasion du 30^e anniversaire du drapeau, notamment :

Ottawa Citizen
Ottawa Journal
Globe and Mail
Toronto Star
Winnipeg Tribune
Vancouver Sun
Hamilton Spectator
Whig-Standard de Kingston
Recorder-Times de Brockville
London Free Press

Personnes-ressources :

Aux fins de la liste ci-après, j'ai tenté d'établir le poste occupé par chaque personne en 1964 et 1965 ou, dans le cas des personnes n'ayant pas participé aux événements liés à l'adoption du drapeau national, j'ai indiqué leur occupation actuelle et leur employeur. Plus d'une dizaine de mes collègues des Archives nationales du Canada m'ont offert leurs conseils et leur aide à diverses étapes de ma recherche. Leurs noms ne figurent pas ci-après.

David Cobb (journaliste retraité)
 James Coutts (secrétaire aux nominations, Cabinet du Premier ministre)
 Allan Dickie (ancien journaliste, *Whig-Standard* de Kingston)
 Ken Donovan (agent d'approvisionnement, Commission des expositions du gouvernement canadien, père de Joan O Malley)
 Audrey Dubé (conservatrice, Chambre des communes)
 Jennifer Drew (conservatrice, Maison Laurier, Ottawa, Ontario)
 George Henderson (archiviste, Queen's University, Kingston, Ontario)
 Judge Russell Honey (président du Caucus libéral national, 1968)
 Edward G. Jamieson (Direction des vêtements et des textiles, Production de la défense, 1964-1965)
 Edward Jamieson (fils d'Edward G. Jamieson)
 Bill Kretzel (dessinateur et historien, Ottawa, Ontario)
 Mary Macdonald (chef du Cabinet du premier ministre Pearson, 1964-1965)
 Juge John R. Matheson (député et membre du Comité spécial du drapeau canadien)
 Richard O Hagan (attaché de presse, Cabinet du premier ministre, 1964-1965)
 Brian O Malley
 Joan O Malley
 Margot Reid (conservatrice, Documentation d'artefacts, Musée canadien des civilisations)
 Patrick Reid (directeur, Commission des expositions du gouvernement canadien, 1964-1965)

R. Gordon Robertson (greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, 1964-1965)
Bernie Roche (conservateur de la maison Laurier, Ottawa, Ontario)
Fred Ross (ancien photographe, *Whig-Standard* de Kingston)
Judy Tomlin (responsable, Documentation d'artefacts, Musée canadien des civilisations)
Alan Winship (agent, Bureau du Conseil privé, 1964-1965)

Ressources Internet :

Patrimoine canadien (<http://www.pch.gc.ca>).

en particulier « Confection du drapeau canadien »